

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXVII – ANNÉE 1990

1^{re} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	50 F
Couple : ajouter une cotisation	50 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	120 F
Abonnement pour les particuliers non membres	170 F
Abonnement pour les collectivités	170 F
Prix du bulletin au numéro	40 F

∴

Pour bénéficier de la gratuité (diplôme, cotisation, abonnement), les étudiants doivent fournir, chaque année, au trésorier, une demande. Ils joindront une photocopie de la carte d'étudiant (ou un certificat de scolarité) et préciseront qu'ils n'exercent aucune activité rémunérée.

Si leurs travaux (mémoires, thèses) concernent l'histoire et/ou l'archéologie du Périgord, la Soc. hist. et arch. du Périgord demande à en être informée et à en recevoir un résumé de quelques pages pour publication.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXVII – ANNÉE 1990

1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 1990

● Conseil d'administration pour 1990.....	3
● Rapport moral 1989	4
● Compte de gestion du trésorier 1989.....	5
● Liste des membres titulaires décédés en 1989 et des nouveaux membres titulaires admis en 1989	7
● Compte rendu de la séance	
du 3 janvier 1990	11
du 7 février 1990.....	13
du 7 mars 1990.....	16
● Organisation figurative de la grotte de Rouffignac (A. Leroi-Gourhan +)	21
● La Rigale en 1746 (H. de Castellane)	41
● Deux Girondins se sont-ils cachés à Montpeyroux sous la terreur ? (J. Lafond Grellety)	53
● Brèves réflexions sur Jean Galmot (L. Magimel-Pelonnier)	65
● Des internés politiques en Périgord en 1940 (J. Lagrange).....	69
● Rue du Plantier... il y a deux cents ans (Cl. F.-E. Cellérier)	77
● Dans notre iconothèque :	
- un bas-relief de l'église de Saint-Léon-sur-Vézère	83
● Notes de lecture	
S.H.A.P. : <i>La sculpture rupestre en France, de la préhistoire à nos jours</i> ; J.-P. Babelon : <i>Châteaux de France au siècle de la Renaissance</i> ; J.-Ph. Rigaud : <i>Les hauts lieux de la préhistoire en France</i> ; J. Dumas et M. Combet : <i>Chronique de Boulzac</i> ; R. Nardou : <i>La Grande Combe</i> ; J. Forestier et G. Loubiat : <i>Balades sauvages, du Limousin au Périgord</i> ; Découverte 3 : <i>Vieilles demeures en Périgord</i> ; J. Dalba : <i>Vagabondages</i> ; H. de Payzac : <i>Une jeunesse périgourdine</i> ; J. Lagrange : <i>Le roi français d'Araucanie. (D. Audrerie)</i>	85
● Erratum	87
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture	87

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P.
POUR 1990**

MM. AUDRERIE, BECQUART, BELINGARD, BITARD, DELABROUSSE-MAYOUX, DELLUC, FOURNIOUX, LACOMBE, LAGRANGE, Mme MIQUEL, MM. MOUILLAC, PENAUD, POMMAREDE, Mme ROUSSET, M. SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : Dr DELLUC.

Vice-Président : P. POMMAREDE.

Secrétaires-adjoints : MM. LAGRANGE, PENAUD.

Trésorier : M. BELINGARD.

Le bureau a nommé :

Directeur du bulletin : M. LAGRANGE.

Directeur adjoint au bulletin : Général DELABROUSSE-MAYOUX.

Bibliothécaires : Mme ROUSSET, M. MOUILLAC.

Chargé des relations médiatiques : Mme MIQUEL.

Commission de publication

Le président, le secrétaire général, M. Bitard, M. Fournioux, M. Lacombe.

Commission des finances

Le président, le secrétaire général, M. Soubeyran.

RAPPORT MORAL

« La vieille dame de la rue du Plantier », comme nous aimons quelquefois appeler notre compagnie, a été à l'origine, l'année passée, d'un grand nombre d'activités à caractère historique et plus généralement culturel, qui montrent, s'il en était encore besoin, sa vitalité.

Les réunions mensuelles connaissent un succès continu, avec une moyenne supérieure à quatre-vingts membres présents. Les sujets d'études évoqués sont toujours variés, et il est même arrivé que trop de communications soient proposées à notre président pour figurer dans une seule séance.

Les soirées ont permis d'entendre des conférences d'Yvon Lamy en janvier, Guy Penaud en mars, sur la médecine et ses traditions en mai, de Conran de Payzac en juillet, Dominique Audrerie en septembre, sur les découvertes archéologiques de ces dernières années en novembre. Un public fidèle participe à ces séances et les nombreuses questions, qui suivent les interventions, prouvent l'intérêt de ces rencontres.

Le bulletin paraît toujours régulièrement et comporte cette année près de trois cent quarante pages d'études inédites, de comptes rendus ou d'informations intéressant le Périgord.

Mais 1989 a aussi été l'année du bicentenaire de la Révolution française. Notre compagnie se devait de participer à cette commémoration. Un gros ouvrage de six cent soixante-dix pages, une exposition et un colloque à Brantôme, au mois d'août dernier, organisé avec les Amis de Brantôme, ont constitué notre contribution.

Cet automne ont paru les actes du colloque de Brantôme, tenu le 14 août 1988, sur la sculpture rupestre en France. Organisé avec les amis de Brantôme, ce colloque avait été l'occasion d'échanges fructueux sur un sujet peu étudié. La publication des Actes a été unanimement saluée dans les milieux scientifiques.

Les écrits sur l'histoire de Ribérac d'Emile Dusolier (tome II - éditions du Roc de Bourzac) ont paru avec le concours de notre compagnie, dans le courant de l'été.

Notre compagnie a également participé à la journée du livre, organisé le 15 août à Beaumont, et au forum des associations tenu à l'initiative de la Ville de Périgueux. Il faudrait aussi citer nombre d'autres manifestations, où des membres de notre compagnie ont représenté la Société.

Notre journée d'études, en septembre dernier, nous a conduits dans la vallée de l'Isle, à partir du programme proposé par M. Bélingard. Des sites peu connus ont pu ainsi être découverts par nombre d'entre nous.

La bibliothèque s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages intéressant le Périgord. Les conditions matérielles de travail ont été améliorées, notamment au niveau du chauffage.

Les travaux sur nos immeubles se sont poursuivis, mais il reste encore beaucoup à faire. On notera plus particulièrement la transformation de cette sorte de portique qui se trouve dans le passage d'entrée et l'abaissement du mur, qui nous sépare de l'hôtel de la Monnaie.

Je rappellerai pour conclure ce que je disais l'an passé dans le rapport moral. Notre compagnie est vivante ; ses nombreuses activités le montrent amplement. Encore faut-il que chacun se sente concerné et ne soit pas seulement un consommateur d'histoire et d'archéologie périgourdines. Il faut que tous ensemble, au-delà de nos différences, nous poursuivions l'œuvre entreprise voici plus d'un siècle, par un petit groupe d'érudits convaincus de l'importance de la culture, même ramenée au niveau d'une province.

Dominique Audrerie.

COMPTE DE GESTION DE LA S.H.A.P. EXERCICE 1989

Recettes

66 droits de diplôme :	2.660	
1.131 cotisations :	58.330	
1.205 abonnements :	<u>151.432</u>	
	212.422	report : 212.422
Dons et subventions	23.615	
Ventes	21.858	
Intérêts et arrérages	14.335,79	
Loyers	82.078	
Divers : excursions, souscriptions	<u>11.300,73</u>	
	Total : 465.609,52	

Dépenses

Bulletin (4e trim. 88, 1er, 2e, 3e trim. 89 et supplément du 3e trim. 88)		186.825,80
Cotisations et abonnements		2.150,00
Correspondances photocopies		10.061,35
E.D.F.-G.D.F.		4.870,68
Impôts et assurances		34.758,00
Salaires et charges sur salaires		7.120,00
Frais de bureau, achat de livres		26.186,34
Travaux extérieurs immobiliers		44.712,73
Travaux intérieurs, achat de mobilier		5.759,72
Divers (excursions, éditions)		<u>188.596,21</u>
	Total :	511.040,83

Excédent des dépenses sur les recettes : 45.431,31

ACTIFS DE LA SOCIETE AU 31-12-1989

Disponibles en compte

- Caisse d'Epargne	76.864,06	
- Espèces	2.145,00	
- Chèques postaux	44.773,89	
- Banque nationale de Paris	<u>141.529,65</u>	
	Total :	265.312,60 265.312,60

Titres en dépôt à la B.N.P.

1 Natio-Revenu	20.137,00	
2 Natio-Epargne	6.346,00	
3 B.N.P. Bons	5.097,00	
4 Natio-Sécurité	<u>45.717,00</u>	
	Total :	77.297,00 77.297,00

Immeubles de la Société

Pour leur valeur d'achat :		
18, rue du Plantier	2.200	
16, rue du Plantier	<u>2.256,00</u>	
Total :	4.456,00	4.456,00
Total général :	347.065,60	

**COMMENTAIRES DU TRESORIER DE LA S.H.A.P.
SUR L'EXERCICE 1989**

Nous avons eu soixante-six nouvelles adhésions,
mille cent trente et une cotisations,
mille deux cent cinq abonnements.

A quelques unités près, ces chiffres sont stables depuis quelques années et compensent les pertes d'adhérents par suite de décès, de démissions, ou d'impayés. Au risque de me répéter, j'insiste pour que le souci du recrutement soit celui de tous nos membres.

Vous avez pu remarquer que pour la deuxième fois depuis 10 ans, le compte de gestion se solde par un excédent de dépenses qui est cette fois de 45.131 F. Il a une double origine :

La première apparaît en Dépenses au poste : Coût du Bulletin. En effet, nous avons édité en 1988 un Bulletin Supplémentaire au 3ème trimestre 1988, et ce bulletin, particulièrement fourni, qui vous a été offert gratuitement, a coûté plus du double qu'un bulletin ordinaire. Il a été réglé à l'imprimeur en janvier 1989.

La seconde vient de l'édition dans le courant de cette année, de deux volumes : Le Périgord révolutionnaire et La Sculpture rupestre en France. Le nombre des volumes imprimés a été volontairement supérieur au nombre des souscriptions afin de répondre aux demandes ultérieures d'où un déficit temporaire d'environ 40.000 F. Je dis bien « temporaire », car la vente de ces livres qui ont un bon succès continue actuellement.

Il n'y a donc là rien d'alarmant et c'est la raison pour laquelle le Conseil a décidé de reconduire pour 1990 les tarifs des cotisations et des abonnements.

En vous remerciant de votre attention, je suis à votre disposition pour vous fournir toute précision supplémentaire avant de vous demander d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés.

Le trésorier : J.-M. Bélingard.

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES DECEDES EN 1989

Mmes Chartier, Villepontoux, Monseigneur Robert Bézac ;
MM. Jacques Coquet du Sablou, Paul Lescure.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES TITULAIRES ADMIS EN 1989

Andral (Mme Marie-France), rue Saint-Paul, 24100 Bergerac.
Arnoux (Guy d'), Laulandie, 24300 Abjat.
Auriol (Mme Jacqueline), 7, rue de Tunis, 24000 Périgueux.
Baunac (Mme Stéphanie), 14, rue Saint-Front, 24000 Périgueux.
Bernegoue (M. Gilles), Pierre-Levée, 243190 Brantôme.
Bontemps (Mme Marthe), 24300 Javerlhac.
Boutareau (Mme Charles), 24310 Brantôme.
Boutareau (Mme Léonce), 24310 Brantôme.
Brochard (Mlle Françoise), 23, rue Professeur-Jean-Faurel, 24160 Excideuil.
Buscail (Mlle Marie-Pierre), 13, rue Marcellin-Berthelot, 24660 Chamiers.
Caillaud (Mme Bernadette), 9, avenue Wilson, 24100 Bergerac.
Callerot (M. Jean), La Mothe-Rouge, 24410 Sainte-Aulaye.
Chargé (M. Dominique), 20, rue Pierre-de-Coubertin, 24000 Périgueux.
Chatein (M. Guy), 17, route de Périgueux, 24310 Brantôme.
Clap (Mlle Véronique), Lanquais, 24150 Lalinde.
Daudrix (M.), Rognac, 24330 Bassillac.
Deguiral (Mlle Hélène), 4, rue Salé, 31000 Toulouse.
Dehan (M. Bernard), Le Poujol, 24590 Salignac.
Dereine (Dr Josiane), 44, rue Kléber, 24000 Périgueux.
Doussaut (M. Jean-Michel), 73 bis, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.
Du Manoir (Mlle Roseline), 6, rue de Bénouville, 75016 Paris.
Dupouy (M. Pierre), 5, rue de Campanac, 33600 Pessac.
Echallens (M. Bernard d'), 45, rue Limogeanne, 24000 Périgueux.
Eliez (Mme Paulette), 74, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux.
Frey (M. Joël), 18, rue des Acacias, 57890 Porcellette.
Froidefond (M. Guy), 25, avenue Gallièni, 24660 Coulounieix-Chamiers.
Galy (M. Robert), Le Goupillou, 24340 Rudeau-Ladosse.
Garcia-Tudela (M. Bruno), 11, rue Coudurat, 33000 Bordeaux.
Georges (Mme Nicole), Beaulieu, 24330 Annesse-et-Beaulieu.
Gilquin (M. Jean-Pierre), 64, avenue Pompidou, 24000 Périgueux.

- Girard (M. Claude), Le Château, 24390 Hautefort.
 Gironnet (M. Patrick), 25, rue Pasteur, 92380 Garches.
 Guichard (M. Jean), Puychassier, 24460 Agonac.
 Huard (Mlle Fabienne), 36, rue Fondary, 75015 Paris.
 Infante-Campanelli (Mlle Clara), Les Brandes, 24460 Château-l'Evêque.
 Joubert (Mme Isabelle), Côte de la Rouquette, 24500 Eymet.
 Labrousse (Mlle Virginie), 39, rue Philippe-Parrot, 24000 Périgueux.
 Laclide (Mme Jeannette), 24260 Le Bugue.
 Lacombe (M. Daniel), La Grange, 24400 Saint-Front-de-Pradoux.
 Lafaix (M. Yves), Le Grand Bost, Queyssac, 24140 Villamblard.
 Lafond-Grelley (M. Jacques), Le Moulin, 24610 Saint-Martin-de-Gurçon.
 Lagarde (M. Bernard), Sauvage, 24660 Château-l'Evêque.
 Lamberterie (M. Jacques de), Connezac, 24300 Nontron.
 Lapouge (M. Hervé), Ecole rég. d'enseig. adapté, 24750 Trélissac.
 Laroque (M. Roger), 24150 Sainte-Alvère.
 Laurent (M. et Mme Jean-Pierre), 1, rue Saint-Romain, 75006 Paris.
 Lestrade de Conty (M. Louis de), 8, rue Lafayette, 33000 Bordeaux.
 Leygnac (Mlle Marie-Laure), 10, rue des Rochers, 94170 Le Perreux.
 Lignac (M. Bruno de), La Barde, 24350 Creyssac.
 Lionnet (M. Raymond), 64, cours Lemercier, 17100 Saintes.
 Louit (M. Lucien), 59, rue des Remparts, 24000 Périgueux.
 Magimel-Pelonier (M. Jacques), 29, rue Gambetta, 24000 Périgueux.
 Mahlerbe (Mme), au bourg, 24470 Atur.
 Marks (M. Peter), le Château, 24510 Sainte-Foy-de-Longas.
 Meylan (M. Claude), Vermont 48, 1202 Genève (Suisse).
 Mignot (Mlle Marie-Pascale), 134, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux.
 Miletto (Dr Guy), Le Clos des Abeilles, Les Pinchinats, 13100 Aix-en-Provence.
 Morin (Mme Geneviève), Laroque, 24510 Paunat.
 Morise (Mlle Dominique), Casserat, 24470 Lusignac.
 Mouillac (Mlle Nathalie), Lespinassat, 24100 Bergerac.
 Normand (M. Pierre), La Mélisande, 24320 Lusignac.
 Palus (M. Marcel), 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac.
 Petiteau (M. Henri), Le Maine, 24640 Cubjac.
 Plaisant (Mme Sylvie), Grand-Brassac, 24350 Tocane-Saint-Apre.
 Plazanet (Mme Simone), 92, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux.
 Pressoir (M. Thierry), Pavillon 160, 24160 Clairvivre.
 Prost (M. Patrick), 59, rue Solférino, 24000 Périgueux.
 Prouteau (M. Xavier), 37, rue Despujols, 33000 Bordeaux.
 Provet (Mme Norah), 1432 Walnut str., Alameda CA 94501. USA.
 Puydebois (M. Stéphane), 9, rue Marguerite-Eberentz, 24000 Périgueux.
 Raimondi (M.), Léquilhac-de-l'Auche, 24110 Saint-Astier.
 Ravidat (M. Régis), 1, rue Sartoris, 92250 La Garenne-Colombes.
 Richardson (Mme Sheila), avenue du Chant-d'Oiseau 124/4, 1150 Bruxelles.
 Sagey (M. Bernard de), Rouffiat, 24350 Grand-Brassac.
 Saumande (M. Pierre), 18, rue Gustave-Nadaud, 87900 Limoges.

Sauret (M. Claude), rue Le Nôtre, 24120 Terrasson.
Sié (M. Raymond), La Borie, 24640 Cubjac.
Smith (Mme Suzanne P.), 200 South Anniston ave, Sylacanga, Alabama
3515. USA.
Socard (M. Jean-Paul), 4, rue de la Nation, 24000 Périgueux.
Therme (M. X.), avenue du Limousin, 19230 Arnac-Pompadour.
Vachia (Mlle Florence), 23, rue J.-J.-Rousseau, 24100 Bergerac.
Vandière (M. Christian de) Bellusièrre, 24340 Rudeau-Ladosse.
Vathaize (M. Edmond de), 3, bld des Jeux-Olympiques, 78000 Versailles.
Vaubourgoin (Mme Catherine), 70, rue Claude-Thion, 37000 Tours.
Vergnon (M. Jean), 103, bld Kennedy, Trélissac 24750 Périgueux.
Vignal (M. Jean-François), 27, bld de Vésone, 24000 Périgueux.
Wincler (M. Raymond), 1, quai Pelletant, 33350 Castillon.



COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 3 JANVIER 1990

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté. Toutefois, le père Pommarède précise que le reliquaire de saint Front conservé à Neuilly-Saint-Front était en or et non en argent.

Présents : 86 — Excusés : 4.

FELICITATIONS

D. Duverger, promu chevalier dans l'ordre national du Mérite.
Commandant Barrier, promu chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

ENTREES D'OUVRAGES

- Actes du colloque Joseph Joubert, La Vallée aux Loups, 28 mai 1988, Société des Amis de Joseph Joubert, Villeneuve-sur-Yonne 1989.
- Un finage périgourdin : Trémolat-sur-Dordogne, par Paul Fénelon, tiré à part de G.G.H.S. 1989 Poitiers (don de l'auteur).
- Les idées politiques et sociales de Léon Bloy, mémoire pour le diplôme d'études supérieures de science politique, présenté et soutenu par Jean-François Denoyer à l'Université de Paris en 1968 (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *Lo Bornat* n° 4-1989 est consacré aux chants du Périgord et rappelle la personnalité du musicien Fernand de la Tombelle ;
- *Paléo* est la nouvelle revue d'archéologie préhistorique, éditée par la société des Amis du musée national de Préhistoire des Eyzies et de la recherche archéologique ;
- Dans le bulletin de la Société préhistorique française tome 86-1989 N° 8, A. Turq propose une approche technologique et économique du faciès Moustérien de type Quina, étude préliminaire ;
- Dans le *Courrier Français* du 8 décembre 1989, Mme Sadouillet-Perrin part en guerre contre le projet de préhistoland et ouvre les colonnes à ceux qui sont concernés par le problème.

COMMUNICATIONS

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale est reportée au mois de février.

Le président présente les traditionnels vœux de la nouvelle année et remercie tous ceux qui nous ont envoyé les leurs : Mme Carion-Machwitz, Mme Faure, Mme Lestang, M. et Mme Louprou, Mme Parat, Mme Herguido, le colonel Santenard, M. Secondat, M. Tardy de Montagnac.

Comme chaque année, M. Lebrette a composé un poème spécialement pour notre compagnie :

COMME AU PREMIER MATIN...

Le vent a balayé chaque bout de nuage,
Epusseté les caps, retaillé les lointains ;
Aux horizons rougis, tout au creux des rivages
Remis bien chaque chose, comme au premier matin.

Sur des voiles irisées, en de changeantes ombres
Dansent des souvenirs de parfums oubliés,
Mêlant à notre haleine la musique des nombres,
A de très vieux échos de charmes cadencés.

Comme au premier matin, c'est l'année qui s'avance
Toute prête à donner le baiser d'espérance,
Le pouvoir de rêver et celui de comprendre,
Le croire en la beauté, le vouloir d'entreprendre.

Le vent a balayé le bout de nos nuages,
Vois le croissant de lune dans son orbe qui luit ;
Sur la mer apaisée, caressant les rivages,
Vois l'étoile bergère au bleu velours des nuits.

Emile Pierre LEBRETTE

Le président, après un rapide bilan des activités de notre compagnie durant l'année écoulée, indique que la cotisation et le montant de l'abonnement ne seront pas augmentés en 1990.

Il félicite notre collègue, M. Stéphane Puydebois, qui vient de passer avec succès sa maîtrise d'histoire, dont le sujet portait sur l'école de la Révolution en Périgord.

Le ministère de la Culture vient de faire savoir à notre compagnie qu'une subvention d'un montant de 20.000 F lui était allouée pour 1989.

Le secrétaire général commente les actes du colloque tenu à Périgueux en 1984 sur l'art pariétal paléolithique. Ces actes viennent d'être publiés par le ministère de la Culture.

Au Musée du Périgord se déroule actuellement une intéressante exposition sur Charles de Gaulle.

M. Le Cam présente l'importante découverte qui vient d'être faite sur la commune de Saint-Martin-de-Freyssingéas, d'une grotte avec tout son mobilier encore en place. Il avait été alerté par le Dr Delluc, lui-même informé par un correspondant local. La direction des Antiquités préhistoriques suit cette affaire avec le plus grand soin ; des fouilles seront entreprises le moment venu.

M. Cruège fait circuler le livre que Marie-Luce Cazamayou vient de consacrer à la célébration du foie gras (Ed. La Manufacture Lyon 1989).

M. Audredie projette le dessin d'une meurtrière triple, relevé par M. Marche au château de La Rolphie, sis sur la commune de Coulounieix-Chamiers. Cette meurtrière, dont on ne connaît pas d'autre exemple en Périgord, se situe dans les caves du château actuel.

Le Dr Delluc projette une série de photographies portées par M. Bardy et montrant les restes de chapiteaux en provenance de la chapelle de l'Espérance, maintenant démolie et qui se situait rue Victor-Hugo à Périgueux. Ces restes sont déposés dans un pré, à Agonac.

Le père Pommarède poursuit son exposé sur les souvenirs de saint Front, qu'il a pu retrouver. Au Puy, dans le couvent des sœurs de l'Enfant-Jésus, il a retrouvé le demi-bâton laissé par saint Front à saint Georges. Il s'agit bien d'un bâton, en bois des îles, de 613 mm de long et placé dans un étui de velours. A Saint-Paulien, dans une ancienne chapelle ayant appartenu aux sœurs de cette même congrégation, trois tableaux en fort mauvais état montrent diverses scènes de la vie de saint Front ; entreposés avec soin dans la sacristie, ils semblent dater du début du XVII^e siècle. Enfin, non loin de là, dans le village de Saint-Front, une belle statue du saint est vénérée dans l'église. C'est de ce village que partirent des personnes pour le Canada, où ils fondèrent un village, auquel ils ont donné le nom de... Saint-Front.

ADMISSIONS

- M. Pierre Berbessou, 202, rue Combe-des-Dames, 24000 Périgueux, présenté par MM. Golfier et Lefranc;
- M. Fabrice Berbessou, 129, rue de Louzinel, 75015 Paris, présenté par MM. Golfier et Lefranc ;
- Mme Corinne Bouilhac, 96 bis, rue Marcel-Proust, 94230 Cachan, présentée par MM. Charrieras et Vidal ;
- M. Hubert Feville, Le Bosquet, 24150 Lalinde, présenté par MM. Chassaigne et Leclair ;
- M. Alfred Hauwirth, Les Blanchous, 24330 Bassillac, présenté par MM. Bélingard et Valéguas ;
- M. Olivier Krafft, Le Prieuré, 20, rue de la Victoire, 37000 Tours, présenté par MM. Bélingard et Demoures ;
- Mme Madeleine Vignerat-Tatin, Les Salins, 33410 Cadillac, présentée par le Dr Gay et M. Laurent.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrière

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 1990

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 99 — Excusés : 3.

FELICITATIONS

M. François Michel, qui vient de soutenir avec succès un travail d'étude et de recherche en histoire.

ENTREES D'OUVRAGES

- Le roi français d'Araucanie, par Jacques Lagrange, édition P.L.B., Le Bugue 1990 (don de l'auteur et de l'éditeur).

- Vieilles demeures en Périgord, Découverte 3, sous la direction de Dominique Audrerie, édition P.L.B. Le Bugue, 1989 (don des auteurs et de l'éditeur).
- La place dans les villes neuves de l'Italie médiévale, par Charles Higounet, tiré à part du *Journal des Savants*, juillet 1989 (don de Mme Higounet).
- Contribution à l'histoire des léproseries et des ladres en Périgord, par le Dr Raymond de Carvès, thèse de doctorat en médecine, 1952 (don de l'auteur).
- Sépultures et rites funéraires antiques dans le département de la Dordogne du II^e âge de fer à l'époque mérovingienne, par François Michel, travail d'étude et de recherche préparé sous la direction du professeur L. Maurin, Bordeaux, 1989 (don de l'auteur).
- Le temps de la Préhistoire, sous la direction de Jean-Pierre Mahen, Société préhistorique française, édition Archéologia, Paris 1989.

ENTREES DE DOCUMENTS

- Centre hospitalier général de Périgueux, plaquette de présentation (don du Dr Delluc).
- Impressions, plaquette sur l'imprimerie des timbres-poste (don du Dr Delluc).

REVUE DE PRESSE

- *Viridis Candela*, Monitoires du cymbalum pataphysicum n° 14 est consacré à l'Araucanie et à l'aventure d'Orélie Antoine 1^{er} ;
- dans le bulletin de la *Société préhistorique française*, tome 86-1989 n° 9, B. Kervazo, A. Turq et M.-F. Diot étudient le site moustérien de plein air de la Plane, à Mazérolles ;
- dans *Spélunca* n° 55 de juillet 1989, Pierre Vidal présente la conservation des falaises, abris et grottes ornés ;
- *Parcours*, n° 31 de janvier 1990 décrit la Dordogne « truffée » d'idées ;
- dans *l'Express* de janvier 1990, Nicole-Lise Bernheim fait un parallèle entre la Maison Blanche et le château de Rastignac ;
- dans le bulletin des *Amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 39, Louis-François Gibert poursuit son étude sur Domme et Cénac sous l'Ancien Régime, Jean Valette traite des établissements religieux du diocèse de Sarlat à la fin du XVIII^e siècle, Robert Bouet évoque la personnalité de Jean Formigier, prêtre révolutionnaire ;
- *Sud-Ouest* du 30 janvier rappelle que les 30 et 31 janvier se sont tenues au C.P.I.E. de Sireuil deux journées sur le thème de l'ouverture interprétative des sites fragiles ;
- dans *Le Journal de la Dordogne* du 2 février, Pierre Lannes présente les travaux au point de croix de Marie-Françoise Audrerie et Gilles Ray annonce que des vignes vont à nouveau être plantées sur les coteaux dommois ;
- *La Croix* du 2 février indique que 800.000 indiens d'Argentine ont protesté contre le film « Moi, Antoine de Tounens », tiré du roman de J. Raspail.

ELECTIONS

Les élections annuelles pour le renouvellement du conseil d'administration de notre compagnie se déroulent dans la bibliothèque, en même temps que le vote disciplinaire d'exclusion de M. Patrick Esclafer de la Rode, conformément à nos statuts (voir sur cette affaire B.S.H.A.P., tome XCVI-1989, p. 175-176).

La présidence du bureau de vote est assurée par le président Filliol, assisté de Mme Corneille et de M. Boutet, ancien avocat général et procureur de la République. Le scrutin est ouvert à 14 h 15 avec deux votas séparés, les bulletins étant déposés dans deux urnes distinctes. Il est constaté que les urnes sont vides au début du scrutin. Le scrutin est clos à 15 h 25, annonce faite que le public est admis

au dépouillement. Il est retrouvé dans chaque urne le nombre de bulletins correspondant aux émargements, soit 97 pour chaque vote.

Pour le premier vote, les résultats obtenus sont les suivants : M. Mouillac 97 voix, père Pommarède 97 voix, M. Audrière 96 voix, M. Bélingard 96 voix, M. Fournioux 96 voix, M. Bitard 95 voix, général Delabrousse-Mayoux 95 voix, Dr Delluc 95 voix, M. Penaud 95 voix, Mme Rousset 94 voix, M. Becquard 93 voix, M. Lacombe 93 voix, Mme Miquel 93 voix, M. Soubeyran 89 voix, M. Lagrange 88 voix, M. Santenard 1 voix.

Pour le vote disciplinaire, se sont prononcées pour l'exclusion 90 voix, contre l'exclusion 2 voix, bulletins blancs 5.

COMMUNICATIONS

Le président remercie les personnes qui nous ont adressé des vœux de nouvel an : l'association Découverte des Civilisations, Dr Chabanne, M. Gauthier, Mme Lafon, Dr Lambert de Larroque, M. Mounier, M. de Ramefort, M. Vautier, M. et Mme Véber.

Il rappelle que le doyen Lajugie a donné, le 10 janvier dernier, au siège de la Société, une intéressante conférence sur la situation économique actuelle du Périgord.

Avec le renouvellement de leurs cotisations, plusieurs personnes nous ont fait part de suggestions ou d'observations sur la marche de la Société. En particulier, le chanoine Manein regrette, comme d'autres, que la salle de réunion ne puisse accueillir un public plus important. M. Lacapelle souhaite que des aspects de l'histoire récente soient abordés en réunion ou dans le bulletin.

Le Dr Delluc signale qu'il y a deux cents ans, le 22 août 1790, l'église abbatiale de Cadouin devenait église paroissiale, l'église de la Salvétat étant abandonnée.

M. Magnac attire l'attention sur les projets routiers, proposés par la ville de Périgueux pour l'amélioration de la circulation urbaine. Il faudra tenir le plus grand compte des sites urbains et des richesses archéologiques, notamment à proximité de la tour de Vésone.

Faisant suite à une question posée sur son dernier livre intéressant Orélie-Antoine 1er, M. Lagrange précise que la couronne figurant sur la stèle funéraire du roi à Tourtoirac, est inspirée de celle du roi de cœur (Charles), que l'on trouve dans les jeux de cartes.

M. Lagrange rappelle ensuite la mémoire du chanoine Riboulet, mort le 7 février 1890, qui fut vicaire à Saint-Martin de Périgueux, plus spécialement chargé des ateliers des chemins de fer, puis curé de Chancelade. Il fut aussi secrétaire général adjoint de notre compagnie. Sa famille vient de nous confier les carnets de notes manuscrites, intéressant les années 1872 à 1876, époque à laquelle Jean-Baptiste Riboulet accompagnait Mgr Dabert en tournée pastorale.

M. Cruège indique que la prochaine félibrée se tiendra à Thiviers. Du 23 au 26 novembre prochains auront lieu les premières journées gastronomiques de Périgueux.

Mme Delluc annonce que l'abri Pataud sera inauguré du 24 au 31 mars et que, à cette occasion, seront données plusieurs conférences.

Le père Pommarède poursuit son périple à la suite de saint Front et de ses souvenirs. A Tarascon, on conserve le souvenir de la bilocation du saint : endormi dans sa cathédre à Périgueux et se rendant à Tarascon pour enterrer Marthe. Tarascon a gardé jusqu'à la Révolution un gant oublié par le saint. On trouve également à Tarascon une statue du saint du XV^e siècle et un tableau de Vierne du XVIII^e siècle. En Agenais, à Saint-Front-sur-Lémance, on trouve un buste du saint dans l'église, ainsi qu'un fascicule rappelant son histoire. A Saint-Quentin-du-Dropt, se trouvent les restes d'un prieuré placé sous le vocable de saint Front. A Pardailhan, une chapelle au milieu des vignes a le même patron. Enfin dans la cathédrale Saint-André de Bordeaux un beau reliquaire en bois doré contient quatre

os sur un parchemin portant l'année 1015, comme étant des ossements du saint. L'archiprêtre de Saint-André en a offert deux au chapitre de Saint-Front.

M. Audrerie indique que le 6 février on fête la Saint-Gaston, qui serait né vers 450 en Périgord. Ce saint est aussi appelé Vaast, il serait celui qui a évangélisé Clovis.

Mme Sadouillet-Perrin a eu l'occasion de feuilleter la grammaire mécanique élémentaire en un seul principe, œuvre de Pierre Pontard. Elle donne lecture de quelques pages de ce très curieux ouvrage.

Avant de lever la séance, le président se réjouit du nombre important des membres présents, parmi lesquels il salue Mme Higounet, Mgr Briquet et le marquis de Fayolle.

ADMISSION

- M. Jean-François Denoux, La Caneville, 24500 Cogulot, présenté par M. l'abbé Aflet et M. Mouillac ;
- M. et Mme Georges Charroule, 24, rue Antoine-Gadaud, 24000 Périgueux, présenté par le père Pommarède et le général Dalabrousse-Mayoux ;
- M. Jean-Jacques Cleyet-Merle, Musée national de Préhistoire, 24620 Les Eyzies, présenté par MM. Rousseau et Rousset ;
- M. Philippe Biarnais, 62, boulevard Gambetta, 87000 Limoges, présenté par MM. Bélingard et Audrerie ;
- M. François de Montauzon, Vézancy, 01170 Gex, présenté par MM. Jean et Gilles de Montauzon ;
- M. Thierry Neycenssas, 29, rue des Maurilloux, 24000 Périgueux, présenté par MM. Bélingard et Vigier ;
- Mme Jeannine Salviat, Rimolas, 24460 Château-l'Evêque, présentée par le père Pommarède et M. Salviat ;
- Mlle Maryline Giry, Le Bas-Doumen, 24310 Brantôme, présentée par Mme Cocula et M. Lachaise ;
- M. Pierre-Alain Greciano, 16, rue du Soleil, 33000 Bordeaux, présenté par MM. Michel et Suzmely.

Le président,
Dr Gilles Delluc.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 7 MARS 1990

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 88 — Excusés : 2.

FELICITATIONS

Le général Delabrousse-Mayou et Mme, M. et Mme Chevalier, M. et Mme Demoures à l'occasion de la naissance de leurs petits-enfants.

ENTREE D'OUVRAGES

- La vie quotidienne en Périgord sous le second Empire (du coup d'Etat à Sedan), diplôme d'études universitaires du second cycle, soutenu par Jacques Lagrange à l'Université de Bordeaux III le 16 février 1990 (don de l'auteur) ;

- L'abbatiale de Chancelade : étude archéologique, T.E.R. soutenu par Isabelle Dotte-Mespoulade à l'Université de Bordeaux III en 1989 (don de l'auteur) ;
- 50 ans, L'évacuation Strasbourg-Périgueux, supplément à *Strasbourg Magazine*, 1990 ;
- Rendez-vous avec les loups, par Claude-André Fougeyrollas, Hérault, Editions Paris, 1989 (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- Si Saint-Front m'était conté.... extrait de *L'Echo de la Lémance et de la Brialance*, n° 113 de juillet-août 1987 (don du Dr Delluc) ;
- Revues municipales des communes de Mouzens et de Lalinde ;
- Dossier de presse sur l'abri Pataud réalisé par l'U.A. 184 du C.N.R.S. (don de Brigitte et Gilles Delluc).

REVUE DE PRESSE

- Dans *Espacio, tiempo y forma*, Homenage al pr. E. Ripoll Perello, *Préhistoria* 1990, Jean Gausson traite du paléolithique supérieur de plein-air ;
- dans *Connaissance des arts* de janvier 1988, Anita Pereire présente le manoir d'Eyrignac et ses jardins ;
- dans *Les amis de monastère*, n° 81 de janvier 1990, Marcel Berthier donne la biographie de Pierre d'Abzac, moine bénédictin du XVe siècle ;
- dans *La Festin* n° 2, hiver 1990, Bertrand Charneau propose une promenade sur le thème des halles périgourdines.

COMMUNICATIONS

Le président annonce que la troisième livraison de notre bulletin sera consacrée à Lascaux.

Il donne le compte rendu de la dernière séance de la commission départementale des sites, où a notamment été retenu le classement des sites de Laugerie et du Grand Roc, aux Eyzies-de-Tayac.

Deux représentants de la Patagonie ont récemment séjourné à Périgueux, il s'agit de deux phoques, présents dans la ménagerie du cirque Zavatta.

La dernière conférence du Groupe de recherches hist. du Nontronnais à Nontron a été faite par M. Audrerie et portait sur le château de Richemont.

Le Dr Delluc commente un jeu de sept familles sur le thème de la préhistoire, édité par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

Le secrétaire général fait le point sur le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, qui doit se tenir à Bergerac, au mois d'avril prochain. Dès à présent une quarantaine de communications ont été retenues.

M. Mouillac félicite au nom de notre compagnie notre collègue Jacques Lagrange qui vient de soutenir avec succès un diplôme d'études universitaires du second cycle à l'université de Bordeaux III, sur la vie quotidienne en Périgord sous le second Empire (du coup d'Etat à Sedan).

Grande famille et nombreuse, la S.H.A.P. participe aux joies, aux peines, aux travaux et aux honneurs de chacun de ses membres.

Depuis quelques mois nous sommes gâtés !

Avant de me faire tuer pour l'avoir révélé, je dois dire que j'ai lu dans le Journal officiel la distinction comme chevalier du Mérite national du docteur Duverger, membre honoraire de notre conseil d'administration.

François Michel reçoit la mention « Bien » pour son mémoire de maîtrise « Sépultures et rites funéraires antiques dans le département de la Dordogne du 2e âge du fer à l'époque mérovingienne ». Notre Secrétaire nous en a parlé le mois dernier.

Le 16 février, Jacques Lagrange soutenait son diplôme d'études universitaires devant MM. les professeurs René Pijassou, directeur de l'institut de géographie et d'études régionales, André-Jean Tudesq, professeur à l'unité de formation et de recherche en histoire, Jean-Claude Drouin, maître de conférences d'histoire contemporaine. Le thème

développé étant : « La vie quotidienne en Périgord sous le second Empire » (du coup d'état à Sedan). Pour les frères convers je traduis : de 1851 à 1871, 20 années charnières dans l'histoire, l'urbanisme et la manière de penser.

Une soutenance, c'est un match pendant lequel banderilles et feuilles de laurier volent en tous sens. Le spectateur est cependant frustré car il n'a eu et n'a pas sous les yeux le texte, objet de tant de critiques et de compliments.

Notre soutenant était soutenu par l'amitié découlant de cette quasi franc-maçonnerie de la S.H.A.P., nous nous serions cru dans une mini-réunion rue du Plantier, avec la présence de Madame Higounet-Nadal, de Ma P. Mordiconi, de B. Fournieux, de F. Michel, pour ne citer que, bien maladroitement, les visages sur lesquels je sais mettre des noms. Nous savions aussi, très entre nous, que le jury avait avec notre Société quelques connivences. Je pouvais donc dormir tranquille, ce que je fis.

Erreur de ma part. Tout se sait dans Landerneau, quelques heures après, notre président, n'ayant pu être des nôtres ce soir-là, m'enjoint de faire un rapport détaillé et circonstancié. J'essaye, bien sûr, de me dégager d'une telle responsabilité, de citer mes complices Fournieux et Michel, beaucoup plus coupables que moi parce que plus dans la course... Rien n'y fit, j'avais contre moi la circonstance accablante d'une vieille amitié. Cela ne se pardonne pas. Voilà pourquoi, mes chers collègues, vous subissez ce compte rendu d'audience et de lecture, l'auteur ayant eu la gentillesse de me confier les deux volumes de son diplôme totalisant près de 250 pages, et l'enregistrement des remarques et éloges du jury.

Pendant une vingtaine de minutes Jacques Lagrange expose le plan de son travail et l'idée générale qui devrait s'en dégager. Rien ne vaut sa propre citation. « *La vie politique* avec les personnalités de Pierre Magna et du marquis de la Valette, les raisons d'une fidélité au régime et les incidences d'un pouvoir préfectoral omniprésent. *L'économie* motivant l'expansion urbaine, surtout à Périgueux. *La société de plaisir*, un certain goût, une relative opulence, et tout le cortège des populations transplantées avec leurs soucis, leurs misères, l'exploitation dont elles sont les victimes. *Les moralistes* dans leurs oppositions entre papistes et huguenots, franchissent les barrières d'une violence anticléricale. *Des idées* et un quatrième pouvoir naissant par l'arrivée d'une presse locale influente et d'un courant de pensée exercé par une franc-maçonnerie qui, si elle n'est pas encore anticléricale, se veut parfois d'un courant libre penseur accru par les intelligences locales tenant un rôle essentiel dans la communication. Ces vingt années sont celles d'une chance passée, jamais la Dordogne ne bénéficie d'un tel capital humain et social. Il ne lui manque hélas, à ce pays de cocagne, que la volonté des décideurs qui ne savent demeurer que des contemplateurs. On laisse passer le train de l'espoir, on préfère le confort douillet des salons du boulevard Montaigne... ».

Nous connaissons l'élocution de notre ami, élégante, claire et calme, il ne s'en départit aucunement.

Viennent ensuite les éloges et critiques des trois professeurs composant le jury. Sache, mon cher Jacques, que, après avoir lu ton travail et avoir été un peu écrasé par ses 250 pages, je partage certes quelques critiques, (mais qui dit « partager » dit ipso facto « couper en petits morceaux ») essentiellement je voudrais associer tous nos amis ici présents aux compliments qui t'ont été décernés. Citations au hasard « Travail considérable » « Bibliographie et recherches très importantes » « Connaissance approfondie de ces vingt années, essentiellement à Périgueux » et une dernière pour ne pas continuer à te faire rougir « Vous êtes, certainement, l'un des hommes qui connaît le mieux le département ». Les membres du jury te conseillent vivement de refondre cette étude en un livre « digne de figurer dans la collection Hachette », « de chroniqueur du second Empire, vous devez devenir l'historien du Périgord du XIXe siècle ».

Tu en as la capacité et le plus gros du travail est fait. Tu possèdes en effet une masse considérable de documents qu'il suffit de regrouper, de déplacer ou d'élaguer. Le tout aéré, illustré de plans et gravures, de diagrammes remplaçant quelques indigestes colonnes de chiffres, des références pour chaque fait ou écrit cités et tu nous sors un des cas « bouquins de base » dont notre génération et celles à venir te remercieront. Livre qui parera la bibliothèque de bien des périgourds.

Périgourds... mot équivoque qui couvre les habitants de Périgueux et, par extension, ceux de la Dordogne. Comme le professeur Pijassou, j'ai pris ma calculatrice et constaté que dans le tome 1 les 15 citations traitent de Bergerac totalisent 97 lignes, soit la valeur de 2 pages sur 125. (16 citations dans le tome 2). Tu parles de cet antagonisme ancestral et sportif entre Périgueux et Bergerac, je ne pouvais pas ne pas relever le gant. Beau joueur, je concède à notre préfecture, à notre évêché d'être la tête qui surmonte les membres et la partie couvrant le tout.

Il faut souligner un point qui va droit au cœur et à l'esprit, tant dans ton travail que dans les considérations du jury, je veux parler de la place de choix que la Société historique et archéologique du Périgord tient dans le milieu universitaire. Toi-même, en ne prenant l'exemple que de ton premier volume, tu utilises 72 citations d'archives ou de livres et 48 extraits de notre bulletin. Parmi les auteurs des 37 livres consultés nous trouvons les noms de Mme Higounet-Nadal et Mme Cocula-Vaillière puis de MM. Durieux, Farnier, Fournier de Laurière, Froidefond de Boulazac, Mayjonade, Penaud, Pijassou, Pommarède, de Rouméjoux, Secrat, Villepelet, deux prestigieux piliers de notre Société auxquels viennent s'ajouter 26 auteurs d'articles parus dans le bulletin dont tu diriges la publication, parmi

ceux-ci je relève les noms de MM. Becquart, Bodart, Delluc, Drouin, Decottignies, Goumert, Secodat...

En guise de conclusion, permets-moi de rendre public un extrait des considérations qui t'ont été adressées par Monsieur Pijessou : « la synthèse d'un énorme travail de la Société historique et archéologique du Périgord dont vous êtes le représentant ici ce soir en tant que membre du bureau. J'ai porté le dernier numéro du Bulletin, car je suis membre de cette société depuis 1944. J'ai connu Gérard Lavergne que nous avez évoqué il y a un instant. Je préfère Noël Becquart. C'est un peu personnel parce que la première fois que j'avais vu ce brave Gérard Lavergne, il m'avait expliqué que les jeunes n'étaient pas des gens intéressants pour la Société historique et archéologique du Périgord, qu'il valait mieux faire autre chose. Il m'avait vexé terriblement, je le reconnais, mais ça ne m'a pas empêché de travailler bien entendu. Dans le dernier numéro du Bulletin justement, vous donnez un compte rendu de l'ouvrage de M. Guy Penaud sur la franc-maçonnerie périgourdine, je lis cet article signé Jacques Lagrange.

A vous lire on constate dans votre bibliothèque, au détour d'une page, on voit sans arrêt le Bulletin qui intervient. Vous faites revivre des œuvres des Durieux, Aublant, ces personnages que j'ai un peu connus et vus dans le passé. Je crois qu'il y a de votre part, comme avec Jean Secret que vous citez il y a un instant, comme avec Mme Higouet que vous mentionnez chemin faisant et qui est présente ici ce soir, un effort de synthèse qui est remarquable. Je tenais à le dire fortement ; on le trouve à travers toutes vos pages et dans votre bibliographie de synthèse : ce Bulletin, toute la substance de ce plus que centenaire. Avec des hauts et des bas, à une époque il y avait beaucoup d'excuses, mais à présent on est reparti sur des bases solides et de ce côté là, votre travail s'inscrit dans cette voie nouvelle ».

Gérard Mouillac.

Le chanoine Jardel a relevé dans le catalogue de la librairie Thierry Baudin de Paris la mise en vente d'une lettre manuscrite de Pierre de Bourdeille. L'auteur donne quelques souvenirs sur une famille italienne. le prix de vente est de 30.000 F.

M. Bitard fait la lecture d'un extrait du *Combat Périgourdin* du 15 octobre 1912, dans lequel Gabriel Marfond essaie de retrouver les limites de l'ancien Périgord. Il a également retrouvé dans les archives de la bibliothèque municipale une lettre de Richard de Boysson, en date du 27 septembre 1918, adressée à M. Dujarric-Descombes. Il y est notamment mentionné : « ...la mique était restée dans le Périgord et dans l'Anjou comme un dernier vestige de l'occupation anglaise. Ce serait le premier état du plumpuding actuel, ou la décadence du gâteau préféré des Anglais. On ne le trouve que dans les provinces, où la guerre de Cent Ans permit à l'Angleterre de s'établir pendant une longue période, et les gourmets délicats n'ont pas encore pu comprendre la haute faveur que les Périgourdins accordent à la mique ».

Mme Sadouillet-Perrin a relevé qu'en 1990 seraient célébrés le centenaire de la naissance de Louis Delluc et le neuvième centenaire de la naissance de Bernard de Clervaux ; des manifestations seront organisées par le GRHIN, à Nontron.

M. Soubeyran signale un legs de 800 pièces préhistoriques données au musée du Périgord et provenant de Villefranche-du-Périgord. Il a également relevé la tenue cet automne d'un colloque à Bruxelles sur « 50.000 siècles d'aventure humaine, la montée de l'Homme » ; il y sera notamment présenté le squelette néandertalien de Régourdou.

M. Audrier projette deux photographies du château de Tinteillac (commune de Bourg-des-Maisons), dont les vastes dépendances rappellent la vocation vinicole de toute cette région.

Le Dr Delluc projette une série de diapositives montrant des oies figurées tant à l'époque préhistorique qu'en Egypte sur d'anciens documents. Il commente également différentes figurations préhistoriques de saumons, en particulier celle de l'abri du Poisson aux Eyzies, où il s'agit bien d'un saumon, compte tenu de sa forme caractéristique, et d'un saumon mort, comme le prouve la marque sur le flanc du poisson.

M. Mouillac projette la photographie de deux panneaux figurant la Nativité. Ces panneaux, actuellement à Paunat, proviennent de l'église Saint-Jacques de Bergerac. Il commente ensuite une série de vues montrant l'église Notre-Dame de Bergerac, œuvre d'Abadie. Les clés de voûte rappellent le nom de l'architecte Abadie, le nom des entrepreneurs, le nom de l'évêque, Mgr Baudry, et celui de l'abbé Macerouze, curé. A l'église Saint-Jacques, les importants travaux de restau-

ration ont été conduits au siècle dernier par Valleton, disciple d'Abadie. Le décor, réalisé dans le même esprit qu'à Notre-Dame, a cependant moins d'ampleur. Sur les clés de voûte, on relève les noms de Mgr Dabert, du curé Macerouze, de l'architecte Valleton et du pape Pie IX ; M. Mouillac souligne en outre les rapports qu'il y a entre les monuments funéraires de Mgr Georges à Saint-Front et du curé Macerouze à Saint-Jacques ; c'est le même esprit, le même décor, le second étant cependant plus modeste. Le premier est l'œuvre de Michel Pascal, le second de Léon Baleyre.

M. Larivière présente une carte de l'évêché de Sarlat, œuvre au XVIIe siècle du chanoine Tarde. Cette carte, réalisée à l'origine pour l'évêque de Sarlat, a été plusieurs fois reproduite. Au dos de la carte, une description du Périgord parle de la rivière Dordogne, encore appelée Duranne ou Duranona.

ADMISSION

— M. Robert Dumas, 12, rue des Chaînes, 24000 Périgueux, présenté par le général Delabrousse-Mayoux et M. Caniot ;

— Mme Odette Joussein, 17, place Bugeaud, 24000 Périgueux, présentée par Mme Delabrousse-Mayoux et le père Pommarède ;

— M. Jean-Pierre Moutte, 16, rue Carnot, 24000 Périgueux, présenté par Mme Delluc et M. de la Clergerie ;

— Mme Christine Roux, 22, avenue Gabrielle, 33170 Gradignan, présentée par MM. Michel et Suzmely.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrierie

Organisation figurative de la grotte de Rouffignac

par André Leroi-Gourhan (+)

Les pages qui suivent sont inédites. Le Pr André Leroi-Gourhan (1911-1986), de l'Institut, les a rédigées au cours des années soixante-dix. Le manuscrit, dactylographié par lui-même, nous a été remis, pour publication, par Mme Arlette Leroi-Gourhan, que nous remercions très vivement.

Dans la frappe initiale, le titre était le suivant : *Notice sur la structure d'ensemble de la grotte de Rouffignac. En marge, on notait : Si cela doit être imprimé, changer le titre et ajouter figures.*

Nous avons scrupuleusement respecté toutes les corrections apportées par l'auteur au texte et à son titre ainsi que les deux plans qu'il souhaitait joindre. Nous nous sommes contentés de choisir l'illustration photographique et de rédiger les légendes.

L'importance scientifique du présent texte n'échappera pas au lecteur.

Des études plus récentes sur la grotte de Rouffignac, au premier rang desquelles la monographie de Claude Barrière (*L'Art pariétal de Rouffignac*, Picard, Paris, 1982), ont modifié les décomptes des figures et des signes sans remettre en question fondamentalement l'analyse d'André Leroi-Gourhan (note de B. et G. Delluc).

La grotte de Rouffignac constitue un vaste réseau ramifié sur les parois duquel l'homme préhistorique a exécuté de nombreuses figures d'animaux, deux visages humains, d'innombrables tracés serpentiformes et quelques signes géométriques. Les dimensions de la caverne, l'étendue des zones dans lesquelles se rencontre la décoration, l'abondance des figures font de Rouffignac un ensemble unique en Périgord et l'une des plus vastes cavités ornées d'Europe occidentale : Montespan, Niaux, Les Trois Frères sont parmi les rares cavernes à rivaliser sur ce plan avec Rouffignac. Ses dimensions considérables expliquent une partie des difficultés qu'on peut éprouver dans l'interprétation de son organisation figurative, comme si les artistes préhistoriques avaient écartelé sur près de deux kilomètres de galeries les différentes parties de ce qui, à l'époque, devait constituer un gigantesque sanctuaire.

La datation des œuvres figuratives de Rouffignac est claire, car le style dans lequel sont représentés les animaux est très homogène : gravures et peintures appartiennent à un moment relativement avancé du Magdalénien, leur exécution se situe, à quelques siècles près, autour de 11.000 avant notre ère. De ce fait, elles sont contemporaines des figures de la grotte de Niaux et des célèbres bisons modelés du Tuc d'Audoubert en Ariège, du plafond d'Altamira en Espagne et d'une dizaine d'ensembles moins importants ou moins connus. Cette relative abondance d'éléments de comparaison permet d'établir les rapprochements nécessaires pour comprendre la structure complexe de Rouffignac. Parmi les sources d'éléments comparatifs, les unes sont lointaines, les autres très proches : Rouffignac appartient à un groupe local bien défini, propre à la région des Eyzies, groupe qui est primordialement caractérisé par la présence de signes tectiformes vrais, identiques à ceux des grottes des Combarelles, de Font-de-Gaume et de Bernifal, trois cavités où, comme à Rouffignac, les mammoths sont particulièrement abondants.

PRINCIPES GENERAUX

L'analyse de l'ensemble des grottes ornées de France, d'Espagne et d'Italie (une centaine de cavités contenant plusieurs milliers de figures), conduit à penser que l'exécution des figures répondait non pas au hasard de la représentation de pièces de gibier exécutée à des fins magiques, mais à un cadre idéologique dans lequel les différentes espèces d'animaux sauvages tenaient un rôle déterminé. Il est malheureusement impossible de connaître avec précision les mythes, les rites et les pratiques de magie qui formaient le corps de la religion préhistorique, mais on peut établir les caractères essentiels de l'organisation des figures qui en constituaient le décor permanent.

La règle générale implique la prééminence d'une dyade constituée par le cheval (A) et le bison ou le bœuf sauvage comme à Lascaux (B) ; par la présence d'un troisième élément (C) qui varie suivant les grottes (mammouth, bouquetin, cerf ou renne) ; par l'addition éventuelle d'éléments supplémentaires (D) constitués par ceux des animaux (C) qui ne figurent pas dans la combinaison de base ou par le félin, le rhinocéros, l'ours. A ces sujets s'ajoutent les signes géométriques ou les symboles féminins et les représentations de visages humains. Très exceptionnellement peuvent figurer des empreintes de mains, des oiseaux, des poissons. Enfin, il est fréquent que des surfaces plus ou moins importantes soient couvertes de contours emmêlés, exécutés au doigt sur l'argile, tracés rectilignes ou serpentiformes dans lesquels apparaissent souvent des formes animales inachevées.

A ces caractères qui marquent la *composition du bestiaire* des cavernes, s'ajoute une certaine *distribution préférentielle des figures* dans l'espace souterrain : du groupe A-B au groupe D, on observe une répartition en quelque sorte centrifuge ; la formule la plus courante étant (D) C-A+B-C-D. Cette formule peut se répéter plusieurs fois dans une même

grotte, se ramasser dans un même panneau ou s'étirer sur des centaines de mètres de couloir avec très fréquemment une localisation préférentielle du groupe A+B sur les plus belles surfaces et des groupes suivants aux abords d'accidents naturels comme les étroitures, les fissures ou les gouffres. Les signes ou les symboles génitaux se situent assez souvent dans un diverticule. Ces différents caractères de composition et de localisation répondent à l'analyse globale des sanctuaires souterrains ; il convient de confronter Rouffignac à ce schéma statistique pour mesurer en quoi il s'y accorde et en quoi il diverge.

LA STRUCTURE DE ROUFFIGNAC

La *composition des sujets* qui ornent les parois est particulièrement étendue. Sur ce point, Rouffignac est un des sanctuaires les plus complets : le groupe A est représenté par le cheval, le groupe B par le bison (il n'y a pas d'aurochs), le groupe C par le mammouth et le bouquetin (il n'y a pas de cerf et l'on ne rencontre qu'un seul renne), le groupe D par le rhinocéros, le félin (?), l'ours. Il n'y a ni empreintes de mains, ni oiseaux, ni poissons, mais des signes géométriques, des tracés serpentiformes et deux visages humains. La répartition numérique de ces figures est peu courante et la caverne se singularise par l'abondance des mammouths (une centaine) et des rhinocéros (une dizaine). Une dizaine de bouquetins, une quinzaine de bisons et sept chevaux seulement complètent l'inventaire des animaux. Les signes sont peu nombreux (cinq). Quantitativement, la grotte offre donc des proportions presque inverses de celles de la plupart des cavités connues, dans lesquelles le cheval et le bison prédominent. Le bouquetin, dont la proportion est à peu près normale, ne figure pourtant pas parmi les figures gravées. Le rhinocéros est d'ordinaire absent ou représenté par un seul animal (par exemple à Lascaux, à Font-de-Gaume ou aux Combarelles). Le mammouth ne domine nulle part de façon aussi écrasante. On connaît pourtant des grottes (Pech Merle, Arcy-sur-Cure et Chabot pour les mammouths, Covalanes pour les biches, Las Chimeneas pour les cerfs) où l'animal du groupe C domine sur le cheval et le boviné. Les grottes sœurs de Rouffignac (Font-de-Gaume, Les Combarelles, Bernifal) sont, elles aussi, caractérisées par l'abondance, sinon la prédominance (Bernifal) des proboscidiens. La raréfaction des chevaux est encore moins courante (Covalanes, Arcy-sur-Cure où le cheval est réduit à l'unité) mais il existe au moins un cas où, comme à Rouffignac, apparaît une combinaison périphérique bison-mammouth, c'est à Pech Merle où la formule B+C se répète six fois dans la partie reculée de la grande frise peinte. On ne connaît pas de cas où un animal de groupe D (rhinocéros, félin, ours) soit dominant et associé à un boviné.

La *localisation topographique des différentes figures* vient éclaircir et préciser quelques points importants de la distribution par rapport à la formule de base C-A+B-C-D. Les figures peintes et les figures gravées n'offrent, du point de vue du style, pas de différence sensible ; la raideur de certaines gravures est imputable à la qualité du support, mais, compte tenu

des contraintes techniques toutes les figures sont de même époque, ce qui n'exclut pas un décalage de quelques décennies, voire de quelques siècles. Le décor gravé est abondant et réparti dans toute la caverne. Le décor peint est en quelque sorte complémentaire et limité au grand plafond, à quelques figures dispersées et à l'entrée de la galerie Breuil, mais cela n'implique pas forcément qu'il soit intervenu dans un second temps, un approvisionnement restreint en noir de manganèse pouvant avoir incité à réserver le colorant aux ensembles principaux.

La partie centrale des assemblages de figures commence à la bifurcation de la « voie sacrée » et de la galerie Breuil. Pour la partie gravée le centre proprement dit est le long panneau qui se déroule sur la paroi gauche de cette dernière : On y trouve la seule formule complète : ours-mammouths-

cheval-mammouth-rhinocéros-bison-mammouths (soit $D-C-A-C-(D)-B-C$). Par surcroît, on y rencontre deux signes tectiformes. Pour la partie peinte, l'élément central est constitué par le Grand Plafond, ensemble complexe sur lequel on reviendra plus loin, et où l'on retrouve chevaux et bisons, mammouths et rhinocéros auxquels viennent s'ajouter les bouquetins. Paroi gauche de la galerie Breuil et Grand Plafond ont pu par conséquent être les foyers du dispositif figuratif. S'il en a été ainsi, on doit retrouver avant et après les groupes centraux, soit des séries répétées ($C-A+B-C-A+B-C...$ comme à Pech Merle) soit un développement à partir d'une série unique (par exemple... $C-C-C-A+B-C-C-C...D$), les couloirs de part et d'autre du centre étant envahis par les figures du groupe C avec quelques figures D aux coupures importantes. Il semble bien que Rouffignac illustre ce mode de construction, sa formule, développée à mesure du trajet, est la suivante :

- 1 - 1ère galerie de droite
C (+ plafond des méandres)
- 2 - galerie principale
B+C (cheval absent)
- 3 - 2e galerie de droite
C
- 4 - plafond rouge
C
- 5 - galerie de gauche
C (mammouth ALG)
- 6 - 1re bifurcation
D (2 rhinocéros)
- 7 - galerie principale
C (+ félin ?)
- 8 - 2e grande bifurcation

Gauche (vers le Grand Plafond)

- 9 - voie sacrée
B+C-D (rhinocéros, ours)
tectiformes
- 11 - Grand Plafond
A+B-C (mammouth,
bouquetin) D (rhinocéros)
- 13 - galerie profonde (gauche)
B+C
- 15 - fond (gauche)
cervidé (renne)

Droite (galerie Breuil)

- 10 - paroi droite
A+C-D (3 rhinocéros)
- 12 - paroi gauche
A+B-C-D (rhinocéros,
ours) tectiformes
- 14 - galerie profonde (droite)
C
- 16 - fond (gauche)
visages humains

La formule générale semble donc être très cohérente :

1 2 3 4 5 6 7 8

C - B+CC-CC-D-C

9	11	13	15
B+C-D	A+B-C-D	B+C	D (renne)
A+C-D	A+B-C-D	C	D (homme)
10	12	14	16

La partie préliminaire, jusqu'à la 2e grande bifurcation (1 à 8) est commune aux deux assemblages complets de la galerie Breuil (12) et du Grand Plafond (11). Les deux ensembles principaux se développent parallèlement, rassemblant les différentes espèces dans une formule ABCD tout à fait classique. Les galeries profondes ont le même décor que la galerie préliminaire, elles se terminent par des sujets qui tranchent sur la formule fondamentale. La présence d'un cervidé de fond est attestée dans d'autres grottes (Lascaux, Font-de-Gaume, Niaux, Pindal), celle de visages humains l'est également (Font-de-Gaume, Marsoulas). Le rapprochement le plus significatif est avec la grotte du Portel dont la galerie à chevaux dominants est close par une figure anthropomorphe alors que la galerie à bisons dominants se termine sur un cervidé (renne). On peut se demander si les groupes 9 (bisons mammouth) et 10 (cheval-rhinocéros) ne correspondent pas à une disposition analogue.

L'un des traits les plus frappants de Rouffignac est l'abondance des tracés digitaux à trois ou quatre traits parallèles qui affectent le plus couramment des trajets serpentiformes. Ces nappes de méandres se rencontrent soit sur les figures gravées soit à proximité ou dans les intervalles. Il est presque constant, dans les grottes ornées, qu'on rencontre de telles images sous la forme de traits alignés, ou sous celle de courbes évoquant des

profils dorsaux d'animaux, ou bien comme ici sous la forme de méandres. Ces traits se manifestent isolément ou sont rassemblés sur des surfaces plus ou moins vastes, à l'écart des figures explicites (abside de Lascaux par exemple). Rouffignac possède à cet égard, hormis les très nombreux tracés qui jalonnent les galeries, un ensemble extraordinaire de méandres, couvrant sur plusieurs dizaines de mètres carrés le plafond d'une vaste salle isolée dans la première galerie de droite. Le rôle de ces surfaces à contours emmêlés n'est pas élucidé mais celles de Rouffignac se rangent parmi de nombreux autres exemples et attestent l'importance du rôle que devaient jouer ces graphismes dont l'étude a été un peu sacrifiée à celles des œuvres plus spectaculaires.

Malgré ses proportions gigantesques, la grotte de Rouffignac offre une organisation d'ensemble très proche de celle des autres grottes ornées : l'extrême périphérie est marquée par le plafond des méandres dont l'entrée est la plus proche de l'orifice de la grotte et, à un kilomètre de là, par des visages humains et le cervidé. Vers le milieu du trajet près de l'embranchement qui donne à la cavité des proportions monumentales se rassemblent les deux groupes centraux où les bisons sont associés aux chevaux et accompagnés par des signes tectiformes et des représentants du restant de la faune : mammouth, bouquetin, ours, rhinocéros. De part et d'autre, quelques assemblages bison-mammouth et des rhinocéros placés au voisinage des bifurcations complètent la construction dont les intervalles sont peuplés de nombreux mammouths.

Parmi les grottes-couloir où les figures s'organisent linéairement, Rouffignac présente par conséquent un exemple assez typique et, en dépit de ses dimensions, relativement simple, mais de plus on y trouve une monumentale illustration d'une autre forme de la construction figurative du Paléolithique supérieur : comme à Altamira ou à Ekain, en Espagne, comme aux Trois Frères dans l'Ariège, on y trouve un vaste assemblage à deux dimensions, le grand plafond peint. Cet assemblage complexe groupe une cinquantaine de figures et, s'il est difficile d'y démêler tout ce que leur organisation a pu compter de détails, on y perçoit clairement plusieurs caractères de groupement et d'échelle qui ne peuvent être fortuits. Comme il a déjà été constaté dans certaines grottes contemporaines de celle-ci, notamment à Niaux et aux Trois Frères, la taille des figures paraît avoir eu un sens et ce n'est probablement pas par hasard que dans le grand plafond de Rouffignac on rencontre un cheval, un bison, un mammouth et un couple de bouquetins d'échelle nettement supérieure à celle des autres animaux. On peut y noter aussi que les sept figures de chevaux occupent avec quatre bisons et quelques mammouths la surface plafonnante alors que les autres figures se localisent sur la retombée et dans la partie proche sur lesquelles elles forment des groupes spécifiques. C'est ainsi que de gauche à droite on rencontre successivement cinq bisons puis deux bouquetins, sept mammouths puis dix bouquetins. Trois rhinocéros sont localisés entre les figures du centre et celles de la périphérie : un près des bisons, un près des bouquetins et le dernier à proximité des chevaux et mammouths plafonnants.

Percevoir l'organisation topographique des figures est un acquis scientifique important parce qu'on est conduit à l'évidence du caractère complexe de l'idéologie qui a présidé à leur exécution. Mais cette mise en lumière conserve un caractère abstrait et l'on ne peut que supposer que l'organisation des figures répondait à une mythologie, à des croyances au décor dans lequel se déroulaient probablement des rites. La recherche, si l'on veut lui conserver son caractère scientifique, doit avoir des limites qu'on ne peut reculer que de peu à la fois et très patiemment. C'est pourquoi la présente analyse ne couvre que le concret de ce que recèlent les files d'animaux qui décorent les parois de Rouffignac.

A. L.-G.

FIGURES CONVENTIONNELLES DONNANT LA COMPOSITION DU « PLAFOND PEINT »

Les différences de taille entre les figures sont frappantes et l'on remarque qu'il existe un très grand sujet de chacune des espèces de la formule de base : bison (37), cheval (46), mammouth (8), bouquetins mâle et femelle (29-30). Au centre se trouve un groupe complet bison-cheval-mammouth (37-8-43). Un second groupe se trouve en 40-47-13 ; un troisième groupe est en 36-42-4. Dans le premier groupe, la figure majeure est le mammouth (8), dans le second le bison (40), dans le troisième le cheval (42). La ligne de tirets sépare le centre où se trouvent les groupes bison-cheval + mammouth et la périphérie sur laquelle sont tous les bouquetins et de petits mammouths tous tournés vers le centre. Les rhinocéros se trouvent répartis à la limite du centre et du pourtour. L'ensemble de la composition centrale a pour base un groupe de bisons (32 à 35) qui aboutit au bord du gouffre vers le réseau inférieur.

(Les numéros des figures sont ceux de MM. Nougier et R. Robert).



PLAN SCHÉMATIQUE ET REPRÉSENTATION CONVENTIONNELLE
DES FIGURES DE LA GROTTE DE ROUFFIGNAC

- A Galerie latérale contenant des méandres et un mammouth gravés.
 B Premières figures de la galerie principale : mammouth peint dans un diverticule.
 C Diverticule du « plafond rouge » : mammouths et méandres gravés.
 D Diverticule contenant des méandres et un mammouth gravés. Noter la similitude de position et de contenu des groupes A, C et D.
 E « Galerie des deux mammouths ».
 F Suite de la galerie principale : mammouths gravés et méandres. Deux rhinocéros sont gravés sur le plafond à la bifurcation. Un félin est gravé au fond de la galerie.
 G Bifurcation de la « Galerie Breuil » et de la « Galerie du Grand plafond ».
 H « Galerie Breuil ». A droite, figures peintes : tête de cheval, frise de mammouths, frise de rhinocéros. A gauche, figures gravées : ensemble bison-cheval-signe tectiforme + mammouth-ours-rhinocéros. Dernière série de mammouths et de méandres.
 I Masques humains affrontés, marquant la fin de la série de droite.
 J Gravures de la galerie conduisant au « Plafond peint ». On y remarque un des rares tectiformes de la grotte.
 L « Plafond peint ». L'absence de signes est singulière. Le complément normal de cet ensemble serait un ou plusieurs tectiformes (éventuellement peints en rouge, comme à Font-de-Gaume et Bernifal) placés dans la composition (comme à Font-de-Gaume) ou dans un diverticule isolé (comme à Bernifal).
 M Dernière composition, gravée, de la branche de gauche. Méandres et mammouths. Deux bisons sans cheval complémentaire, ce qui est aussi frappant que l'absence de signes dans le « Plafond peint ».
 N Gravure dite « antilope saïga ». Il semble que ce soit un cervidé. Dans les deux cas, c'est plausiblement la figure de fond de la branche de droite.

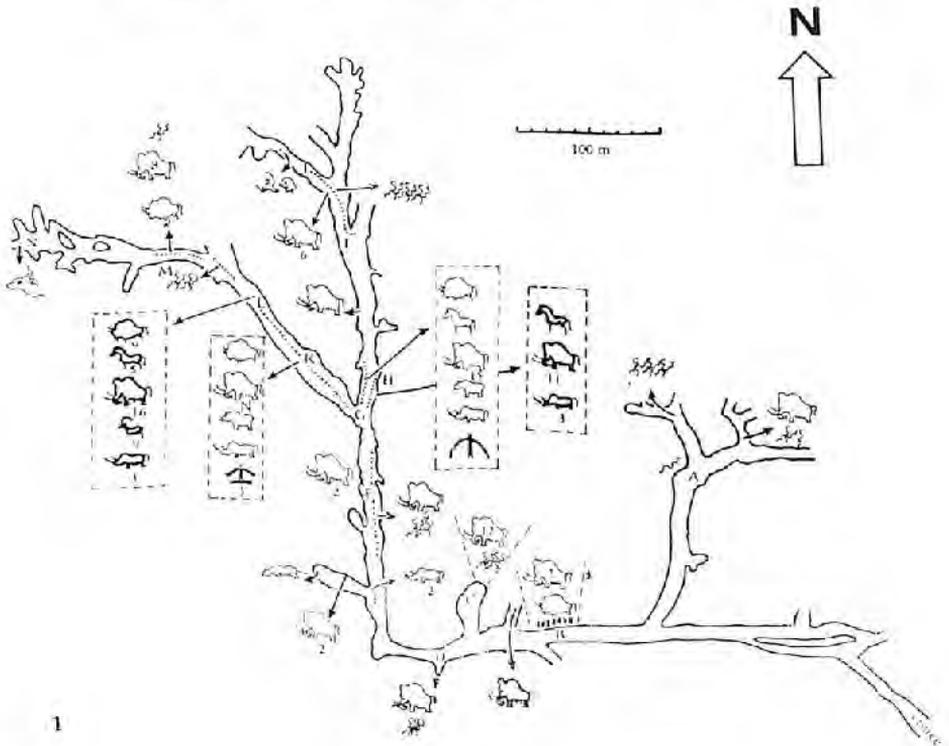




Fig. 3

Serpent probable (paroi de la galerie du plafond aux serpents). Tracés digitaux. Au centre en zig-zag, puis s'abaissant vers le bas et la gauche (tête ?)



Fig. 4

Le 3e rhinocéros de la frise de la galerie Breuil. L = 95 cm. Il est énorme et vu, pourvu d'une longue corne nasale. La croupe a été préalablement raclee. La silhouette est dessinée en noir. Tous les détails sont présents et la perspective est normale. Plus à droite, la frise comporte deux autres sujets : un vieux à longues cornes et un jeune.



Fig. 5

Tête de cheval dessinée en noir sur un rognon de silex. H = 30 cm environ. Sa joue utilise la rotondité du support. Au-dessous et à dr. : la 3e rhinocéros (galerie Breuil)



Fig. 6
Tête d'ours finement gravée. L = 40 cm (galerie Bieull). Le support est incisé de grilles de d'ours. Le profil est celui d'un ours brun et non celui d'un ours des cavernes.



Fig. 7

Signe tectiforme, tracé aux doigts (galerie conduisant au Grand Plafond ou Vais sacrés), Cast. l'un des « marqueurs ethniques » caractéristique des grottes ornées magdaléniennes des Eyzies et des environs. L = 40 cm.

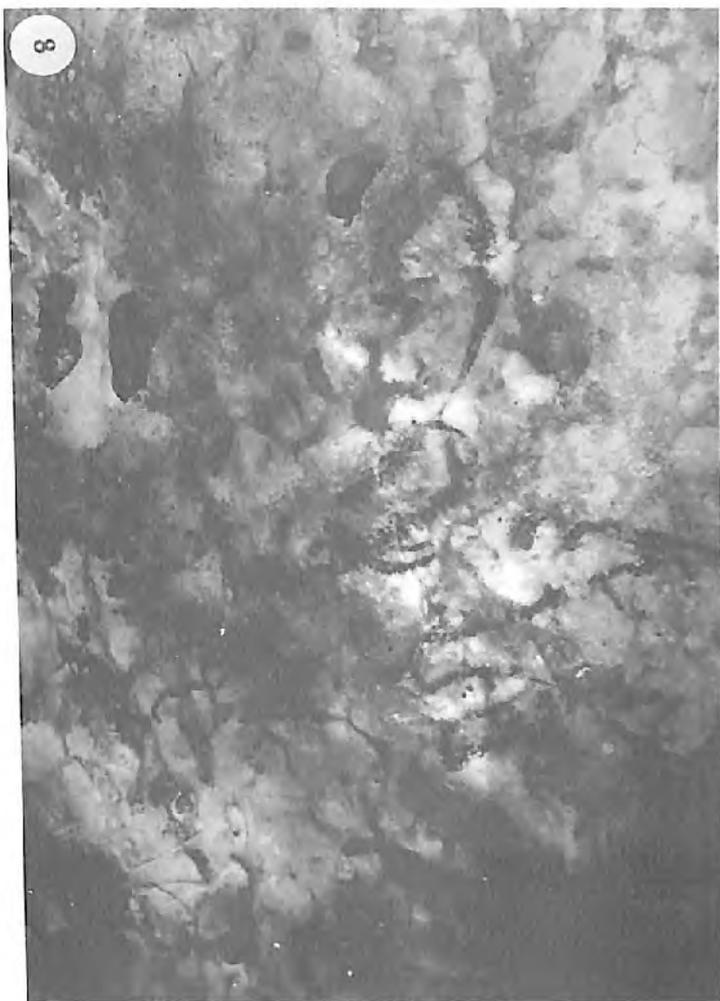


Fig. 8
Bison incomplet dessiné en noir (Grand plateau). L = 45 cm. A dr. : bison dessiné en noir et gravé au silex, lui faisant face (en bas) et sur le train d'un mammoth (en haut).

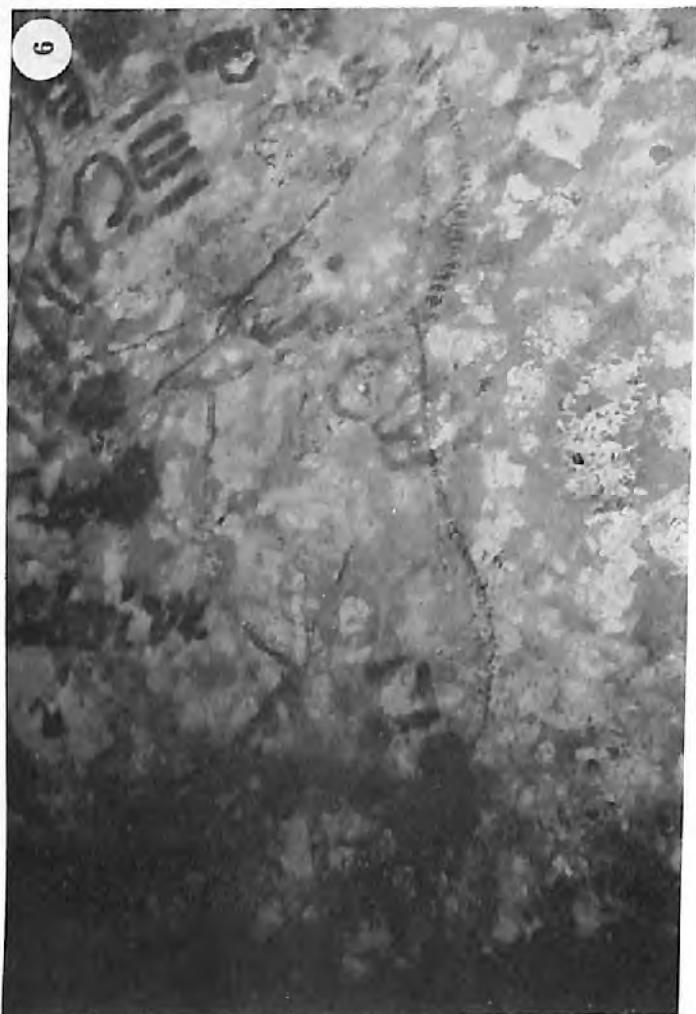


Fig. 9

Chaval dessiné en noir. L = 150 cm. Grand plafond. La perspective est quasi normale. Le trait du poitrail remonte jusqu'à l'oreille comme il est habituel à Rouffignac. La tête est barbue. Le sol primitif se trouvait à moins de 150 cm au-dessous avant les travaux d'aménagement.



Fig. 10

Mammouth dessiné en noir. L = 110 cm. Grand plafond. Les lobes de préhension de la trompe, l'œil triangulaire surmonté d'un double sourcil; les rides du front, l'opercule anal, les jarres, la longue queue sont rambrquées. Sur son épaule et son flanc, courts traits obliques. Plus bas, trois bouquets (de g. à dr. : une étaine et deux boucs barbus à longues cornes annelées et queue retroussée sur la croupe. Les graffiti modernes, surchargeant celui de droite, ont été éliminés par brosse humide).



Fig. 11
 Tête humaine dessinée en noir. H = 24 cm. Etage inférieur. Le nez écrasé, le milieu et le gros oeil triangulaire lui enlève toute ressemblance avec son modèle éventuel. Il est figuré au fond du puits, à l'écart de l'ensemble du Grand plafond, entouré de quelques bisons, mammouths et chevaux.



Le Pr André Leroi-Gourhan examine, le 1er septembre 1982, les mammoth's de la frise de la grotte Breuil.



La Rigale en 1746

par Henri de CASTELLANE

Qu'est-ce qu'un « repaire noble ». Les définitions qu'en donnent dictionnaires et auteurs sont assez vagues et un bon exemple vaut mieux qu'une mauvaise explication.

Voici donc le 9 août 1746 à 7 heures du matin, le « repaire noble de La Rigale » sur la paroisse de Villeteureix, en Périgord.

Messire François de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur des lieux est décédé dans la nuit et son corps est dans la maison. Le puissant seigneur Joseph Benoit de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, seigneur marquis de Fontenille, neveu du défunt, a requis Jean Joseph Delabonne, notaire royal à Ribérac ainsi que deux témoins : Jean Duverg Delacombe, « praticien », demeurant aux Bigousies, et Jean Dalesme, greffier de la juridiction de Saint-Méard pour mettre les scellés sur tous les « meubles et effets » qui sont dans la maison et les autres bâtiments dépendant de la succession et ensuite d'en faire l'inventaire. Il craint, en effet, que quelque discussion ne naisse de la succession entre lui et ses deux frères : François, seigneur, chevalier de Fontenille, actuellement malade à Fontenille et messire Joseph de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur, chevalier de « Ponville » ? « présentement hors de la province » tous trois héritiers présomptifs.

La pose des scellés, puis l'inventaire, commencés le 9 août, dureront sept jours : les 9, 18 et 23 août, les 3, 20 et 21 septembre, ainsi que le 8 octobre. Chaque journée commencée à 8 heures, sera interrompue, très exactement de midi à 2 heures « pour dîner ». Les cachets des scellés sont en « cire rouge d'Espagne » et l'emprunte du cachet : « de deux cœurs liés ».

LES PIECES

La visite débute par la chambre la plus haute de la tour et, après un rapide coup d'œil au grenier qui est au-dessus, on se rend dans une petite anti-chambre accédant au grand grenier.

Le seigneur de Fontenille, le notaire royal et les deux témoins descendent un escalier (degré) et visitent le premier étage qui, du couchant au levant, comprend : la chambre de la tour, une antichambre, la grande chambre du milieu, une autre chambre donnant sur la « Gallerie », une antichambre au levant donnant aussi sur le « Gallerie » est dans laquelle est le défunt.

Reste à voir dans la maison le rez-de-chaussée une étable poulailler, au levant, située sous la « Galerie », une office, la cuisine, le « salon », la chambre basse contenant les pierres à huile accessible par une porte seulement (pièce en bas de la tour) ; l'emplacement d'une cave citée n'est pas précisé.

LES MEUBLES

En général « très usés » et de « peu de valeur », les meubles sont rustiques.

— Le « chalit » joue un grand rôle, chaque chambre ou pièce a un ou deux chalits. En noyer, peuplier, parfois chêne, ou des bois « mêlés » ; il est fermé à une ou deux extrémités, et dessus ou dessous ; parfois des barres métalliques ou un dessus de lit supportant des garnitures ou un ciel de lit.

— La literie est faite : d'une paille de toile d'étaupe, d'un matelas de laine, de draps ou linceuls, d'une coïtte (couette) de plumes, d'un cuïssin (coussin) également de plumes, d'une couverture, éventuellement d'une courte pointe.

— Les tables, nombreuses dans de nombreuses pièces, sont petites, carrées ou ovales, avec « appuis », avec ou sans tiroir, les pieds faits au tour. Elles sont en noyer, peuplier (populon) ou chêne (chêne).

— Les sièges, chaises ou fauteuils à paniers, souvent cassées, en noyer, sont tantôt « clissées de jonc » (sorte de cannage) tantôt recouverts de tissus. Le « suchon » de la cuisine est un tabouret. Un canapé est mentionné ainsi que deux paravents sans description.

— Les armoires :

L'inventaire fait état d'armoires, de buffet, de « montres » ou « garde-meubles », de cabinets et de coffres.

* L'armoire est un grand meuble, haut, garni de tablettes, fermé par une ou deux portes et destiné le plus souvent à contenir le linge. Il peut malgré tout y avoir de petites armoires et certaines sont fixées au mur et au sol.

* Le buffet est un meuble bas à un seul corps comportant sur le dessus un plateau et dessous une partie fermée. Il peut avoir un tiroir.

* La montre : c'est un meuble permettant de voir son contenu de l'extérieur, tel que vitrine ou grillage.

* Le cabinet : très en vogue au XVII^e siècle, c'est un buffet à plusieurs compartiments.

* Le coffre : survivance du Moyen Age ; il y en a peu.

LES TISSUS DES MEUBLES

La literie est faite de tissus grossiers, lin et surtout chanvre.

— Les matelas : « toile d'étaupe prime » de première qualité.

— Les draps ou linceuls : brins (long filament).

— Les couettes : plunif des Flandres.

— Les coussins : plutôt plunif du pays

Peut-être pour « plumetis », étoffe de coton brodée en relief sur un bourrage.

— La courte pointe piquée en coton, le dessus en grosse indienne (toile de coton colorée).

— Les garnitures de lit sont lorsqu'il en existe, mi-fil mi-laine, soit en bazin (étoffe de coton croisée) ou de coitif rayé ou de couleur « bleuiance » soit encore en drap de Laudève.

— Les couvertures en coton avec rayures bleues ou rouges proviennent de Ségovie ou Catalogne et sont nommées « Béarnaises ».

— Les tissus, recouvrant les chaises ou fauteuils non clissés, sont de couleur jaune citron, marron ou feuilles mortes.

— Une petite tapisserie ou simplement rideau d'étoffe verte sépare la dernière chambre de l'antichambre au levant où est décédé le seigneur de La Rigalle.

LES VETEMENTS

On les trouve dans la chambre de la tour ainsi que dans l'antichambre où mourut le seigneur de la Rigalle.

— Dans la chambre de la tour :

* Deux bonnets pour homme en bazin, brodés de dentelle et ornés de ruban, vert pour l'un, bleu pour l'autre.

* Un manteau de grosse écarlate.

* Une redingote de « drap d'Elbeuf » de couleur café presque neuve.

* Une veste satinée, rouge, bordée d'or, avec boutons de fil.

* Un chapeau « fin » avec un bord très usé.

* Un habit composé d'une veste de drap d'Elbeuf de couleur marron garnie sur le devant et sur les poches d'un galon d'or et ayant une garniture de boutons.

* Une robe de chambre d'homme en Damas citron de peu de valeur.

* Une autre robe de chambre pour homme en étoffe appelée calamande (laine ou soie et laine).

* Un habit en camelot (ou camellot : grosse étoffe de poils de chameau ou chèvre et de soie).

* Un autre habit de drap noir de peu de valeur et hors d'usage.

* Un autre habit de camelot avec boutons de fil d'or.

* Une paire de culottes en étoffe satinée rouge.

* Une autre paire de culotte en drap d'Elbeuf couleur marron.

* Un autre habit, veste et culotte, de drap noir.

* Deux autres vestes, une culotte et une paire de bas, le tout noir, de peu de valeur et hors d'usage.

* Une robe de chambre pour homme en calamande doublée de cotonnade, presque neuve.

— Dans l'antichambre :

* Dix-huit chemises de toile fine garnies, dont la moitié presque neuves.

* Six cravates en toile « mouchelines » de peu de valeur.

- * Une boîte en sapin contenant une perruque presque neuve.
- * Dans l'armoire, quatre mauvaises perruques.

LES OBJETS PERSONNELS

On les trouve principalement dans la grande chambre de la tour et dans la grande chambre du milieu.

- Dans la grande chambre de la tour :
 - * Cinq douzaines de serviettes en toile de « brin ».
 - * Sept nappes, cinq en « brin » et deux en « étoupe prime ».
 - * Quatre linceuls de « brin » et trois « d'étoupe prime » et d'autres nappes et serviettes.
 - * Une paire de pistolets dans un faux fourreau de grosse écarlate.
 - * Une lampe d'étain à deux bougies avec son chandelier.
 - * Deux grands plats ronds et un petit oval, en étain.
 - * Trois paires de chenêts à pommes en fer battu (forgé).
 - * Une petite serrure avec sa clé.
 - * Un « pecotin » pour mesurer (2,50 l).
 - * Une fourchette en cuivre jaune.
 - * Une poêle à frire et une pelle servant au feu.
 - * Une bourse de paille avec son couvercle, contenant un demi-pecotin de pommes cuites.
 - * Un petit « scion » (couteau) à main.
 - * Six petite carlets (flacons) et fioles diverses.
 - * Un petit pot de faïence blanche d'une contenance d'une roquille (0,285 l).
 - Et dans un cabinet :
 - * D'autres serviettes.
 - * Un livre intitulé *Le Vrai Repos en Dieu* et un autre *Le Nouveau Testament*.
 - * Deux serviettes cousues en bisac.
 - * Un petit pot de faïence blanche et un miroir à cadre doré ; la glace étant d'un pied et demi (0,48 m) sur 16 pouces (0,43 m).
 - * Plusieurs nappes de deux aunes (2,37 m) chacune en « brin » ou « étoupe grosse ».
 - * Deux corbeilles d'osier, l'une d'elle contenant un demi-pecotin de cerises cuites.
 - * Trois paquets de « fil en écheveau d'étoupe grosse » ;
 - Dans la grande chambre du milieu :
 - * Des filets servant à pêcher, deux éperviers, un épais pour le goujon, l'autre « clair », garni de plomb, trois tramails, une « traine » (ou seine), tous garnis de plomb et de liège.
 - * Des chenets et pincettes.
 - * Sur le bord de la cheminée, huit tasses à café avec leurs soucoupe, en faïence grise sauf deux tasses qui sont blanches.
 - * Une petite jatte de faïence blanche et une bouteille en verre d'Angleterre.

VAISSELLE ET COUVERTS

Il ne fait aucun doute que la chambre qui donne sur la galerie est la salle à manger ; on y trouve :

- * Chenets et pincettes, poêle à frire.
 - * Quatre flambeaux d'étain, une douzaine d'assiettes, cinq plats ovales, deux grands et trois petits.
 - * Trois grands plats ronds et une soupière, quatre salières, deux pots à eau en faïence.
 - * Une autre douzaine d'assiettes, quatre autres petits plats et une terrine avec son couvercle, le tout ébréché et de peu de valeur.
 - * Deux pots de chambre en faïence ; six couverts de cuillères et fourchettes et deux grandes cuillères à potage, le tout en argent.
 - * Un moulin à café et un morceau de sucre pesant un quart de livre.
 - * Un petit miroir, deux verres et une petite salière, en cristal.
 - * Un petit morceau de savon gris.
 - * Deux salières, « œuilières » (huilière) et « porte œuilière » de cristal dont « il y a une œuilière » fêlée.
 - * Une boîte de fer blanc pour mettre le thé.
 - * Deux pintes et un gobelet de verre ordinaire.
- Dans une armoire :
- * Deux contines (carafes) de verre de trois pintes chacune (1 pinte = 1,40 l).
 - * Une cafetière de faïence grise fêlée.
 - * Un petit entonnoir de fer blanc.
 - * Deux petites fioles ou carlets (flacon) de verre plus sept bouteilles en verre d'Angleterre et encore d'autres cafetières, fioles, carlets, tasses, etc.
 - * Un filet pour pêche appelé « carlet » (carrelet) et un autre appelé vervol (verveux).
 - * Deux carlets (flacons) contenant une chopine (1/2 litre) chacune.
 - * Deux petits cadenas sans clé et un moutardier de terre.
- Le 3 septembre l'inventaire reprend à quatorze heures dans cette même pièce qui donne sur la « Galerie » :
- * Un jonc de mer (sans doute une canne) : jonc marin = ajonc.
 - * Huit grands verres (cinq de cristal et trois communs).
 - * Quatorze bouteilles « façon d'Angleterre » de la contenance de trois roquilles chacune (1 roquille = 0,285 l).
 - * Trois petites bouteilles ; l'une remplie d'eau-de-vie forte, une autre à demi remplie d'huile d'olive.
 - * Six gobelets trois grands et trois petits « façon d'Allemagne » et autres pièces de vaisselles.
 - * Une petite boîte en paille contenant un demi-cent de clous de plancher et deux cents clous de lattes et taches (longs et forts clous à tête à quatre pans).
 - * Un livre « contenant » la généalogie de la maison Saint-Aulaire.

* Une boîte de sapin contenant des jeux de cartes et cinquante jetons d'ivoire.

* Un livre intitulé *Le Guide du pêcheur*.

* Un autre petit livre : *La Semaine Sainte* et un troisième livre : *L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*.

* Quatre douzaines de vieux boutons de fil d'or et d'argent.

* Un petit panier dans lequel se trouve une paire de lunettes avec la moitié de l'étui.

* Un peu de fil de soie et de chanvre.

* Deux paires de lunettes avec la moitié des étuis.

* Quatre petits carlets (dans l'un desquels était de l'« eau sans pareille »).

* Un bassin à barbe en faïence avec une petite serviette de toile en brin neuve.

* Une savonnette, deux rasoirs avec leur étui et une pierre à repasser les rasoirs.

* Une corbeille contenant deux pierres à fusil et un demi-quart de livre de plomb royal avec un petit ferret (bout métallique terminant un lacet ou une aiguillette).

* Dans un petit seau un écu de trois livres, trois pièces de douze sols chacune, le tout de la dernière marque et deux pièces de six deniers chacune.

* Une paire de lunettes et des petites tablettes garnies d'argent (?)

* Une boîte de plombs et un râpé à tabac ainsi qu'une poire à poudre, un loquet de porte.

* Une douzaine de calottes de papier pour la perruque.

* Un « torsoir » à tordre le fil pour les filets à pêche.

* Une petite serpe pour tailler les arbres.

* Un paquet de vieilles gazettes et almanachs.

* Un petit éventail de peu de valeur.

* Une fiole de sirop d'orgeat.

* Dans un sac plusieurs vieilles quittances et dans un autre de vieux rapports d'exploitation.

* Deux douzaines de billes de « plomb » pour l'épervier.

* Une petite panier à mettre rafraîchir le « vin au puy » (puits).

* Trois petits gobelets pour prendre les liqueurs.

LE MATERIEL DE CUISINE

Outre son mobilier (une grande table en noyer avec appui, très usée et ancienne, deux mauvais bancs en chêne, deux chaises et un « suchon »). On trouve à la cuisine :

* Une paire de chenets de fonte.

* Quatre casseroles de cuivre rouge dont deux rétamées.

* Deux poêles, une à frire et l'autre à « cuire » le café.

* Un gril à sept barres et un autre à neuf.

* Une cuillère en fer servant au pot (?)

* Une brèche de fer pour rôtir.

- * Un poelon de cuivre jaune percé.
 - * Couteau de table, tranchant en bois, « garde à manger », une maie (pétrin) en chêne et peuplier « ayant une séparation dedans ».
 - * Un grand pot de fonte de fer de la contenance d'environ quatre seaux, les pieds rompus.
 - * Une marmite avec couvercle et anse d'une contenance d'environ quatre pintes (1 pinte = 1,140 l).
 - * Deux autres mauvais pots, l'un d'une contenance d'un seau, l'autre d'environ trois pintes et un autre petit pot tenant environ 3 chopines (1 l et demi) et encore un autre de trois pintes.
 - * Une bourse de paille servant à mettre le sel.
 - * Deux tamis à bluter la farine, l'un de Cambrai, l'autre d'Orain.
 - * Un demi-boisseau pour mesurer, cerclé de fer et ayant une barre de fer en travers.
 - * Dans l'évier un seau cerclé de fer, deux cruches en terre servant à porter l'eau et une mauvaise cassotte de bois (grande cuillère à long manche).
 - * Quatre pichiers (pichets) de terre.
 - * Deux bouteilles, une chopine, une roquille, un gobelet, le tout en verre.
 - * Un lèche-frite dont le devant est brûlé.
 - * Un petit chandelier de cuivre jaune à pied cassé.
 - * Un filet pour pêcher appelé « grate » et un crochet servant au bateau.
 - * Un pare-soleil de peu de valeur.
 - * Un « coquemar » pour faire les tisanes.
 - * Trois « paillassons » pour mettre le pain.
 - * Plats, assiettes, cuillères et fourchettes en « étain commun ».
- L'office qui se trouve à côté de la cuisine, n'offre rien de remarquable, pas plus que l'étable qui lui fait suite au levant « sous la Galerie ».

LE SALON

Point non plus ici de meubles de style, ni de tableaux, ni de jolis tapis. Le salon est transformé en menuiserie. Le notaire royal nomme la pièce : « le Sallon » ; il n'y a pas de doute donc sur sa destination première. Un ban de menuiserie (établi) occupe la pièce avec des planches en grand nombre de peuplier (ou populon) noyer et cerisier. Une porte à cadre avec ses volets de bois mêlés, neuve, vient sans doute d'être terminée. La literie habituelle est présente.

LES PIERRES A HUILE

Elles occupent, semble-t-il, la pièce du bas de la tour :

- * Une grande pierre à huile ronde avec son couvercle fendu dans laquelle se trouvent deux bassins d'airain, une de la contenance de quatre seaux, l'autre de trois, plus une autre bassine de même espèce contenant un

seau. On note aussi une passoire de cuisine en cuivre et une tourtière de cuivre rouge sans couvercle.

* Une autre pierre à huile carrée de la contenance de vingt-cinq seaux, avec son couvercle. Il y a été trouvé de l'huile de noix pour environ trois seaux.

* Une autre petite pierre à huile ronde ayant une porte servant de couvercle, d'une contenance de douze seaux, mais vide.

* Onze cruches servant à mettre l'huile, la plus grande d'une contenance d'environ trois seaux et la plus petite d'un seau.

LA CAVE

Vingt deux fûts de pièce (une pièce : 220 l.) avec des fonds aux deux extrémités parmi lesquels huit portent des étiquettes mentionnant les noms des propriétaires. Parmi ces fûts, cinq étaient pleins et un autre à demi de vin pur. Les autres étaient vides.

En plus, deux fûts de barrique avec leurs fonds, vides (une barrique : 200 l environ). Un entonnoir et son tuyau en bois.

Deux petits barils, l'un, ayant également une carte au nom de Sr Blancot. Au-dessus de cette cave existe un grenier auquel on accède par une échelle, semble-t-il.

ECURIE ET BASSE-COUR

Dans l'écurie se trouvait un grand cheval à courte queue de robe baie brune et une petite jument également de poil bai brun qui, tous deux, ont semblé aveugles. De plus, une mauvaise selle et une mauvaise bride. L'estimation du tout a été demandée au meunier du moulin de Puyrousse. Après avoir reconnu que les chevaux étaient effectivement aveugles et avoir « levé la main à Dieu » (prêté serment), il l'a estimé « en son âme et conscience » à vingt livres.

La visite de la basse-cour au couchant révèle :

* Sept marches de pierre dure, deux de la longueur de six pieds (1,94 m) et les autres de quatre pieds (1,29 m) et de largeur de quinze pouces chacune (40,5 cm).

* Trois charrois de quartiers de javelles (javelles = fagots).

* Une pièce de « cartillage » (1) et un morceau de chêne rond pour faire une nouvelle barque.

* Du matériel à broyer le chanvre.

— Dans un cellier avoisinant, encore des fûts, bois divers servant à leur fabrication tels du châtaignier et obier, des cercles pour barriques et pour terminer... une « chaize » roulante avec ses deux roues ferrées, fort usée et de peu de valeur.

(1) Le notaire entend peut-être par « cartillage » une cartelle, pièce de bois de prix, pour fabriquer les meubles ou grosse planche qui porte les meules d'un moulin.

CONCLUSION

Si la Rigale a connu une certaine animation, comme en atteste le nombre de chalits, il n'en est plus rien à la mort de François de Beaupoil de Saint-Aulaire. Celui-ci est un homme âgé (sa mère est morte avant 1682 ; il a donc au moins 64 ans). Il n'a pas de descendance directe ; ses héritiers sont ses neveux paternels. Il est veuf ; aucun objet ou vêtement féminin ne figure à l'inventaire. Il semble avoir eu une activité réduite, durant ces dernières années, à un peu de pêche et peut-être de menuiserie. Tout est bien usé, les chevaux sont aveugles et la chaise roulante bien modeste. Ses affaires personnelles ne sont pas d'un grand intérêt. Il y a bien une paire de pistolets mais ni fusil ni épée, et pas le moindre objet d'art, tableau, vase, bibelot. Ses vêtements nous amusent, ...mais il n'y a ni bottes ni chaussures. Le mobilier est rustique, en mauvais état et de peu de valeur. Je le pense en grande partie fabriqué par le seigneur de la Rigale lui-même. Quelques détails rappellent les origines de François de Saint-Aulaire : la veste satinée, rouge bordée d'or, ou le manteau de grosse écarlate. Dans tout cela, plus que les objets eux-mêmes, c'est le vocabulaire qui nous intéresse.

En revanche, comparant la « Rigale » de maintenant à la « Rigalle » de 1746, l'agencement des pièces attire notre curiosité :

— le deuxième étage, la chambre de la tour exceptée, est un vaste grenier dans lequel le grain est effectivement entreposé.

— le palier de l'escalier de pierre actuel (construit en 1913) formait l'antichambre.

— la chambre au premier étage, donnant sur la galerie était sans doute la salle à manger si l'on en juge par la vaisselle qu'elle contenait.



Le château de la Rigale. Vue générale du midi (coll. de l'auteur).



La Rigale. La tour gallo-romaine (coll. de l'auteur).

— la galerie suscite notre attention. Placée devant l'antichambre au levant où est mort le seigneur de la Rigale et devant la salle à manger qui la précède, nous l'imaginons, sur piliers, d'un style caractéristique de notre région (à rampe et main courante de bois découpé).

Le notaire royal, dans un souci poussé à l'extrême de bien faire et de justifier son action, répète inlassablement la pose des scellés, rénumère en fin de chaque journée les noms et qualités des présents et pèse chaque objet.

J'ai pensé alléger la lecture un peu fastidieuse de l'inventaire en supprimant ces redites, et en groupant par catégories les « Meubles et effets » plutôt que, comme le fait le notaire et ses accompagnateurs, aller d'une pièce à l'autre et y revenir à plusieurs reprises.

Je tiens en terminant à remercier vivement le père Pierre Pommarède, expert en la matière, sans qui rien n'aurait pu se faire ¹.

H. de C.

1. A l'occasion des recherches aux Archives départementales, parmi les minutes laissées par Jean Delabonne, notaire royal à Ribérac, au XVIII^e siècle, le père Pommarède a trouvé un inventaire du château de la Rigale, sous la cote 3 E 238, en date du 9 août 1746. Ce document a été confié à M. de Castellane, actuel propriétaire de la Rigale, qui a bien voulu l'étudier et en faire l'analyse.

Bien que M. de Castellane ne soit pas encore membre de notre compagnie, il a paru intéressant de publier ce travail dans le bulletin, compte tenu des informations inédites qu'il donne sur le château à cette époque. L'inventaire permet en effet une visite complète du château. Le notaire décrit avec minutie chaque pièce et indique notamment l'existence sur la façade sud d'une galerie (note de M. Audrière, secrétaire général).

1870
1871
1872

1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880

1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890

1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910

Deux Girondins se sont-ils cachés à Montpeyroux sous la Terreur ?

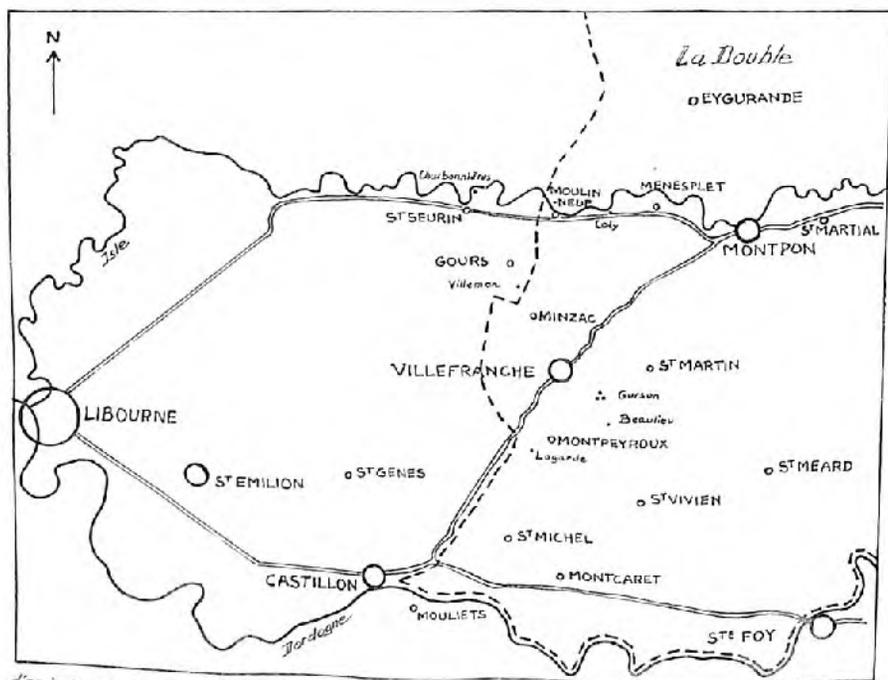
par Jacques LAFOND GRELLETY

La tradition orale rapporte que les deux conventionnels Pétion et Buzot se sont cachés dans une grotte du tertre de Lagarde à Montpeyroux sous la Terreur, et qu'on les vit rôder dans les bois de Beaulieu. Le tertre de Lagarde est un entablement calcaire exploité jadis pour la pierre, situé à quelques centaines de mètres de l'église de Montpeyroux et du château de Matecoulon contigu, et séparé de ceux-ci par un petit vallon. Les bois de Beaulieu se trouvent en limite nord-est de la commune, confinant à celle de Carsac, au pied des ruines du château de Gurson. L'imagination populaire prétend que l'on aurait vu, de plus, la servante de Matecoulon se rendre, la nuit tombée, au tertre de Lagarde, portant un panier de provisions destiné aux proscrits.

Deux historiens, Lenotre et Mme Gardeau, citent le fait sans le préciser. Roger Brouillard, auteur bordelais, qui a étudié avec minutie et esprit critique les pérégrinations des Girondins autour de Saint-Emilion et de Castillon, ne parle pas de Montpeyroux. Aucun texte contemporain n'existe à cet égard. Pourtant, des questions se posent. La tradition orale est-elle vraisemblable ? A quel moment peut se situer l'épisode de Montpeyroux ? Dans quelles circonstances et pour quelles raisons ?

Pour résumer rapidement les événements, rappelons que les Girondins sont arrivés à Saint-Emilion à la fin du mois de septembre 1793. Après avoir erré plusieurs jours par petits groupes à la recherche d'un gîte sûr, ils obtiennent enfin un lieu d'accueil chez la belle-sœur de Guadet, Mme Bouquey. Ainsi, sont-ils réunis au nombre de sept chez elle, cachés le jour au fond d'un puits, pendant un mois environ, de la mi-octobre à la mi-novembre. Ensuite, ils se séparent à nouveau dans des cachettes et selon les itinéraires différents, que l'on connaît. A part Louvet, qui parvient à regagner Paris sain et sauf, les six autres ont un destin tragique : la guillotine ou le suicide. Il n'est pas possible que Pétion et Buzot soient venus à Montpeyroux en 1794 comme le supposait Mme Gardeau. Quittant la maison Bouquey, ils se sont cachés dans Saint-Emilion chez le curé Paris, puis chez le perruquier Troquard, pendant de longs mois, avant de se tirer un coup de pistolet dans la tête le 18 juin 1794. On retrouva leurs cadavres dans un champ de blé de la plaine de Saint-Magne-de-Castillon.

CARTE DES LIEUX DE DÉPLACEMENTS
DES GIRONDINS EN 1793



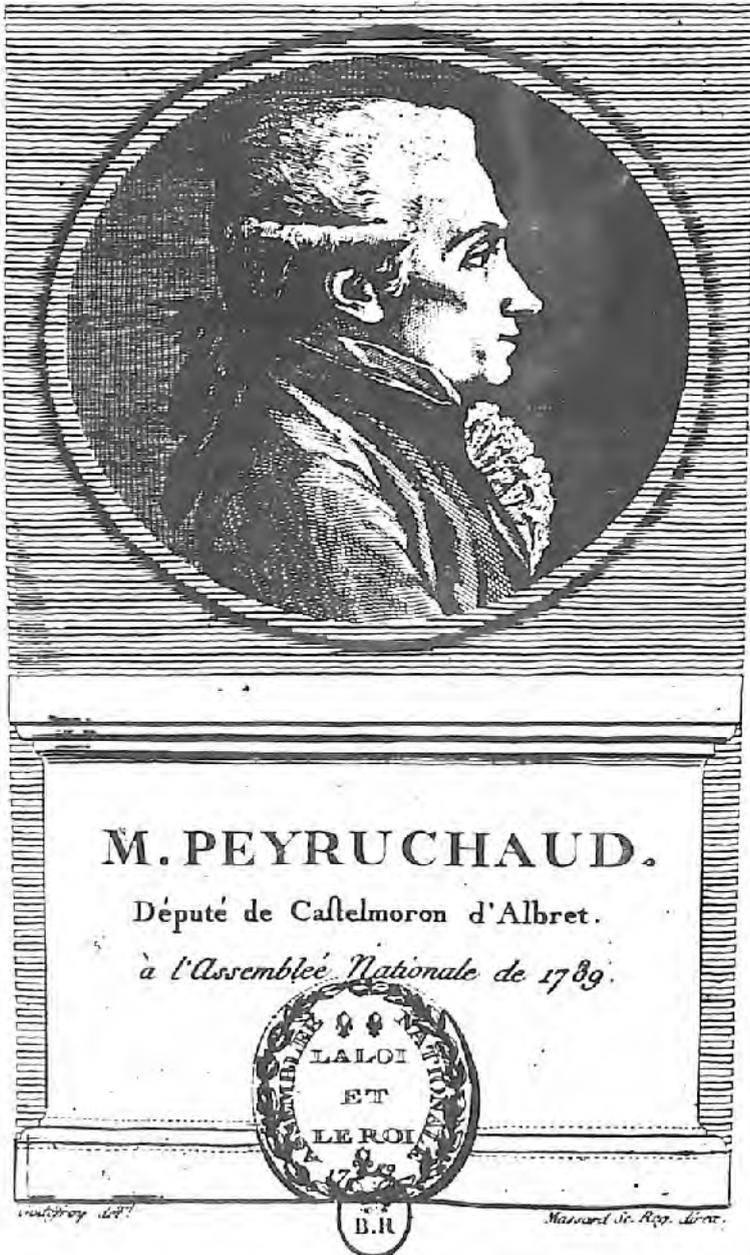
d'après la carte Michelin au 1/500 000

En revanche, dans la période précédant leur séjour chez Mme Bouquey, si l'on analyse avec soin les déplacements de Pétion et de Buzot, on s'aperçoit que leur passage à Montpeyrroux au mois d'octobre 1793 est très vraisemblable, voire obligatoire. Que révèle, à cet égard, Roger Brouillard, se basant sur des documents de l'époque ? Le 5 octobre au soir, ils partent de Saint-Emilion avec Guadet et Salle, et passent la nuit dans une ferme appartenant à la famille Guadet, Sansonnet, située à une lieue de là. Le 6, ils sont chez le maire de Saint-Genès-de-Castillon, Penaud, cousin de Guadet. Comme le lieu n'est pas sûr, ils se désolidarisent. Pétion et Buzot sont conduits chez un notaire de Castillon, Coste, qui consent à les cacher du 7 au 13 octobre. Coste les confie ensuite à un aubergiste voisin, Pothier dit Guépin, puis à un nommé Jean Maumey, demeurant sur l'autre rive de la Dordogne, commune de Mouliets. Un rapport du comité provisoire du district de Bordeaux¹ atteste qu'ils se trouvent à Saint-Martiel-d'Artenset, dans le département de la Dordogne, du 20 au 22 octobre. Les deux hommes sont hébergés par le citoyen Louis Queyssart, qui vit là avec sa sœur, sa femme et ses deux jeunes enfants. Mais, Pétion et Buzot, craignant les indiscretions de ces enfants, dit le procès-verbal, ont préféré repartir. En fait, ils ont dû apprendre de la bouche de leur hôte que Mme Bouquey accepte de les accueillir. D'après les mémoires de Louvet, ils avaient envoyé à Saint-Emilion un message de détresse, dont Queyssart fut probablement le commissionnaire. Les deux Girondins ne sont restés à Saint-Martiel-d'Artenset que le temps d'attendre la réponse. D'une traite et dans la nuit, bien que médiocres marcheurs, ils durent faire le chemin de Saint-Emilion pour se retrouver le 23 octobre au petit matin avec les cinq autres proscrits qui y sont cachés : Guadet et Salle depuis dix jours, Barbaroux, Louvet et Valady depuis quatre seulement.

De Castillon à Saint-Martiel-d'Artenset, il y a trente kilomètres. Montpeyrroux est sur le trajet, à dix kilomètres de Castillon. Les Girondins auraient pu passer sans s'arrêter. En réalité, chez qui allaient-ils ? Qui est Louis Queyssart ? Agé de trente-deux ans en 1793, il est un notable élu de Saint-Martiel-d'Artenset, adjudant de la garde nationale. Il est qualifié agriculteur et habitant du bourg. Si l'on essaye d'en savoir davantage sur son passé et ses origines, on apprend que le citoyen Queyssart est originaire de Montpeyrroux, où il possède une propriété composée d'un manoir et de deux métairies au lieu-dit Beaulieu, dans le tènement des Chapelles. Le 4 mars 1789, il a signé le cahier de doléances de la paroisse de Montpeyrroux et fut élu député pour la représenter à l'assemblée du tiers-état réunie à Libourne, siège de la sénéchaussée, le 11 mars suivant². Il se reconnaît de condition bourgeoise, bien que né dans une famille de petite noblesse militaire. Fils aîné de messire Henry de Queyssart, écuyer, sieur de Beaulieu, et de dame Marguerite Peyruchaud, il a hérité de ses parents en 1788, en tant que légataire universel, à charge de verser à chacune de ses trois sœurs et à un frère cadet la somme de 4.000 livres. Il s'est marié la même année

1. Archives départementales de la Gironde, L. 22 10.

2. Archives départementales de la Gironde, cahier n° 48 de la liasse de Libourne.



La châtellenie de Villefranche-de-Lonchat, qui comprenait Villefranche et Minzac, dépendait de la sénéchaussée de Castelmoron-d'Albret, dont les députés à l'Assemblée nationale de 1789 furent : pour la noblesse, J.-C. Hardouin, chevalier de Chalon ; pour le clergé, l'abbé Malartic, curé de Saint-Denis-de-Pile, pour le tiers-état, Nau de Balisle et Peyruchaud. Tous les quatre furent élus à Castelmoron-d'Albret le 18 mars 1789.

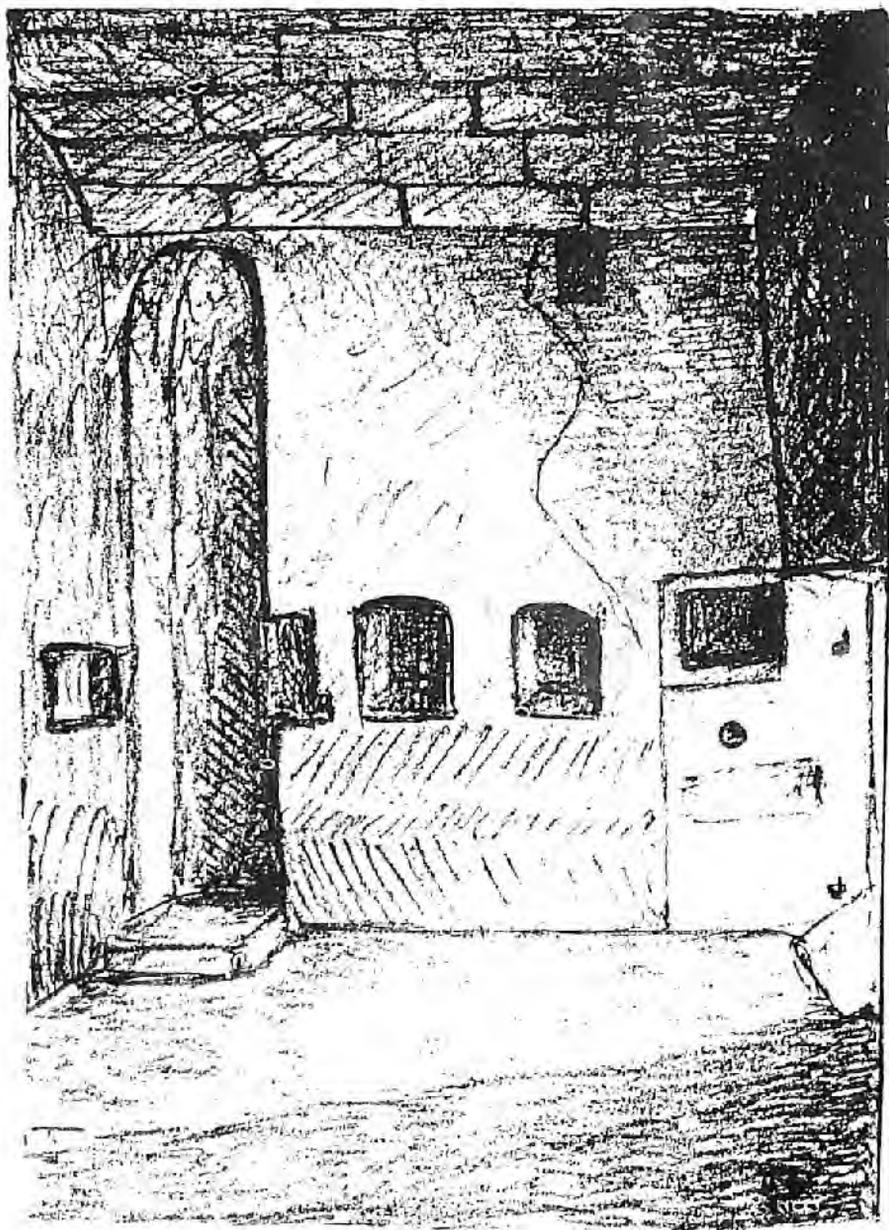
(musée de Villefranche-de-Lonchat)

avec Françoise du Rouxguilhem, d'une famille notable de Libourne ayant des biens et des parentés à Saint-Martial-d'Artenset. Le mariage a été fait par Dominique de Queyssart, écuyer, docteur en théologie, prêtre et curé de Saint-Martial, oncle de Louis. Afin de dédommager ses sœurs dont la première vient de se marier le 4 juillet 1793 avec un avoué de Périgueux, il a mis le domaine de Beaulieu en vente. Coste a prétendu dans un interrogatoire qu'étant chargé de cette transaction, il avait adressé à Queyssart les proscrits en qualité d'acheteurs. Toujours est-il qu'un acte sous-seing privé sera passé devant Batcave, notaire à Villefranche-de-Lonchat, le 19 mai 1794 à Beaulieu même, l'acquéreur étant, pour la somme de 56.000 livres, Jean Batcave-Bonnefoy³.

Il est donc évident que Pétion et Buzot sont partis de Castillon avec l'adresse de Louis de Queyssart à Beaulieu, où la tradition dit bien qu'on les vit rôder. Sans doute ne s'attendaient-ils pas à trouver la maison fermée, ne sachant pas que son propriétaire et sa famille étaient repartis à Saint-Martial-d'Artenset, les vendanges terminées. Que firent-ils alors ? Qui a pu leur indiquer la grotte du tertre de Lagarde ? A cette date, le maire de la commune était le citoyen Cazenave, châtelain de Matecoulon. Ancien mousquetaire du roi, descendant de Bertrand de Montaigne, frère du philosophe, Léonard de Cazenave était un aristocrate qui s'était plié aux changements amenés par la Révolution. A son sujet la généalogie peut aider à comprendre les faits. Sa grand'mère était née Peyruchaud, d'une importante famille bourgeoise de Saint-Martin-de-Gurson, et était une tante de Mme de Queyssart de Beaulieu. Les citoyens Cazenave et Queyssart étaient donc de proches cousins. Les contrats de mariage sont signés et contresignés par les membres des deux familles⁴. A titre de parent des Queyssart et de premier magistrat de la commune, Cazenave est peut-être entré en contact avec les proscrits. Il semble même qu'il en connut l'identité ; sinon, par la suite, qui aurait pu révéler un fait aussi plausible, transmis oralement par ses descendants jusqu'à nos jours ? Si la loi l'obligeait à livrer Pétion et Buzot, par humanité il n'en fit rien. Aucun procès-verbal ne fut dressé. Il préféra leur indiquer une cachette où se reposer et se restaurer un jour ou deux, avant de partir vers l'autre adresse de son cousin Queyssart. Le passage des deux Girondins à Montpeyroux peut se situer exactement entre le 18 et le 20 octobre. Selon les mémoires de Louvet, Pétion et Buzot avaient changé sept fois d'asile entre le moment où ils avaient quitté Saint-Emilion et le jour où ils y sont revenus. Les sept lieux sont donc : la ferme de Sansonnet, Saint-Genès-de-Castillon, Castillon chez le notaire Coste, puis à l'auberge de Pothier dit Guépin, Moullets, Montpeyroux et Saint-Martial-d'Artenset. Roger Brouillard, ignorant l'épisode de Montpeyroux, n'a pu en citer que six.

La suite des événements vient curieusement s'enchaîner avec les faits précédents. Le 14 novembre suivant, les sept Girondins sont obligés de quitter la demeure de Mme Bouquey, qui est surveillée. Quatre d'entre eux

3. Archives personnelles.
4. Archives personnelles.



La « grotte des Girondins » du tertre de La Garde à Montpeyroux est une salle rectangulaire d'environ deux mètres et demi de long, deux de large et trois de haut, taillée dans le calcaire et voûtée de pierres appareillées. Cette salle était munie d'une porte dont il reste les gonds, d'une cheminée visible à gauche du croquis, et de petits placards creusés dans la roc. Elle avait servi d'abri, probablement pendant des siècles, au gardien de la carrière à l'entrée de laquelle elle se trouve. Pétion et Buzot s'y cachèrent une trentaine d'heures entre le 18 et le 20 octobre 1793.

vont s'éloigner de Saint-Emilion en direction de l'est. Il s'agit de Guadet, Salle, Louvet et Valady. Les trois premiers se dirigent vers Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde), où Guadet connaît une dame, à qui il a rendu de grands services. La description du lieu, donnée par Roger Brouillard à partir des mémoires de Louvet et d'un neveu de Guadet, est très précise. Mais l'auteur n'a pas pu retrouver l'endroit exact, ni l'identité de la dame. S'il avait bien connu l'histoire des familles, il y serait parvenu. Est-ce une coïncidence si cette dame s'appelle Mme Peyruchaud ? Elle est veuve et sans enfants, habitant un manoir, Charbonnières, qui a été démoli depuis, raison pour laquelle Roger Brouillard n'a pas pu le retrouver. Marguerite Villegente avait épousé en 1780 Gabriel Peyruchaud, avocat et conseiller en la chancellerie de Guyenne, élu en 1789 député du tiers-état à l'Assemblée nationale, mort le 28 octobre 1792. Par son mari, elle est une proche parente des Cazenave et des Queyssart. Mais, cette dame ne leur ouvre pas sa porte, il fait froid, nuit, et il pleut à verse : Louvet s'évanouit. Rien ne fait fléchir le cœur de la dame. Épuisés, désespérés, Guadet et Salle reviennent à Saint-Emilion, où ils seront pris plus tard, tandis que Louvet, ranimé par ses amis, continue sa route vers Montpon et réussit à gagner Paris.

Le quatrième, Valady, a suivi un itinéraire un peu différent. On sait qu'il s'est rendu dans la commune de Gours, où il a fait viser un faux passeport, et où il se trouve encore le 22 novembre. Pour expliquer ce détail, Roger Brouillard ne savait pas qu'au lieu-dit Villemon, situé à mi-chemin de Gours en Gironde et de Minzac en Dordogne, habitait Henry-Mathias de Queyssart, ci-devant écuyer, sieur des Chapelles, âgé de cinquante-quatre ans, avec sa femme née Villemon et leur fils Jean. Henry-Mathias est un oncle de Louis. Mme Bouquey avait remis à Valady une liste de personnes de la contrée à qui il pourrait demander l'hospitalité. Il y aurait eu sur cette liste quatre noms : Borie, Gueyssard (*sic*), Paqueréc et Riffaud. C'est donc bien chez les Queyssart que Valady séjourna à Gours entre le 14 et le 22 novembre 1793, mais le fait resta secret. Le nom de Riffaud, au moins, n'est pas étranger aux Queyssart, puisque la grand'mère paternelle de Louis, et par conséquent la mère de Henry-Mathias, était une Riffaud. Un membre de cette famille fut député de Saint-Vivien-de-Vélines à l'assemblée de 1789 à Libourne, comme un Paquerée pour Montcaret et un Borie pour Saint-Michel-de-Montaigne¹. Il n'est cependant pas logique que Valady soit passé par ces différentes localités, qui ne sont pas situées sur la route de Saint-Emilion à Gours. Partant de Villemon, Valady traversa ensuite l'Isle à Coly entre Moulin-Neuf et Ménesplet, et pénétra dans la Double, où il trouva un gîte pendant trois jours chez le citoyen Villegente à Eygurandé. Ce dernier, parent de Mme Peyruchaud, avait aussi en commun avec les Queyssart, Riffaud, Paquerée, Borie, d'avoir représenté sa paroisse en 1789, et d'être connu à ce titre de Mme Bouquey. Dénoncé, Valady quitta précipitamment son hôte et fut capturé le 28 novembre, après deux nuits de poursuite dans les bois. Conduit d'abord à Montpon par la garde nationale de cette ville, que commandait le citoyen Lamarque, officier municipal, il fut envoyé à

5. Procès-verbal de l'assemblée des trois ordres à Libourne, in *Archives historiques du département de la Gironde* (1871), 17, numéro XXVII, p. 190-202.



Pétion de Villeneuve, né à Chartres en 1756, avocat, député du tiers état aux Etats Généraux, président de l'Assemblée nationale en 1790, maire de Paris en 1791, président de la Convention en 1793. C'est lui qui ramena le roi de Varennes.

Périgueux, où on le jugea et le guillotina. Villegente sauva sa peau, criant qu'il avait été trompé par Valady.

Une relation privilégiée semble donc avoir existé entre les familles Guadet et Bouquey de Saint-Emilion et la famille de Queyssart originaire de Montpeyrroux, expliquant la venue des Girondins proscrits sur le sol périgourdin. Cette société de petite noblesse et de bourgeoisie rurale s'était retrouvée au complet à Libourne pour les élections des députés aux Etats Généraux. Elle n'était pas hostile aux réformes. Par leurs parentés, ces familles formaient un réseau de connivences, qui n'apparaît pas dans les interrogatoires de police, où les personnes cherchent plutôt à brouiller les pistes. Signalons, à propos des Queyssart, que le chef de cette famille, oncle à la mode de Bretagne de Louis, paya cher l'ambiguïté de sa position. Henry de Queyssart, écuyer, sieur du Billat à Saint-Méard-de-Gurson, ancien lieutenant dans les armées du roi et chevalier de Saint-Louis, avait siégé en 1789 à l'assemblée de la noblesse de Saintes pour sa maison noble de Beaulieu à Parcou (le nom de Beaulieu ayant été donné au fief de Parcou comme à celui des Chapelles à Montpeyrroux). Acquis à la Révolution, Queyssart-Dubillat fut nommé commandant de la garde nationale de Castillon, mais en 1794 il fut arrêté à Bordeaux, jugé et condamné à mort le 15 juillet par le sinistre Lacombe, parce qu'il était aristocrate, bien qu'il s'en défendit. Rien, dans son procès, ne fait allusion à l'épisode des Girondins⁶. Louis de Queyssart fut détenu en même temps, en juillet 1794, pour avoir hébergé Pétion et Buzot⁷. Mais de bons renseignements étant parvenus au comité de surveillance, il fut libéré et put être nommé à nouveau à des fonctions officielles dans sa commune. En fait, contrairement à Henry, Louis bénéficia de la réaction thermidorienne qui eut lieu les 27 et 28 juillet, sans laquelle il aurait pu, comme son parent, monter sur l'échafaud. En août 1794, le procès de Henry, sur la demande de sa veuve, ne fut-il pas porté devant une commission de révision présidée par le citoyen Durouxguilhem, parent de Louis ? Et l'aboutissement de cette révision, ne devait-il pas se manifester par les regrets, il est vrai dérisoires, de la commission ?

J. L.-G.

Bibliographie

- BROUILLARD, R. (1911, 1913, 1920) Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, *Revue historique de Bordeaux*, 5, p. 308-327, 6, p. 379-399, 13, p. 30-36, 173-185, 228-244.
- BROUILLARD, R. (1928) Madame Bouquey et les Girondins, *Revue historique de Bordeaux*, 21, p. 145-160.
- BROUILLARD, R. (1938, 1939) Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, *Revue historique de Bordeaux*, 31, p. 49-62, 128-140, 32, p. 22-36, 67-81, 122-139, 172-184.

6. Archives départementales de la Gironde, L. 2686

7. Archives départementales de la Gironde, L. 2263.

François Buzot, né à Evreux en 1760, avocat et député, auteur de *Mémoires sur la Révolution française*, ami passionné de Mme Roland.



Elie Guadet, né à Saint-Emilion en 1758, avocat, administrateur de la Gironde, président du tribunal criminel, député.



BROUILLARD, R. (1942) Fragment inédit des mémoires de Pétion, *Revue historique de Bordeaux*, 35, p. 78-84.

GARDEAU, L. (1958) La Lidoire et sa vallée, in: *La Dordogne et sa région*, Fédération historique du Sud-Ouest, XIe congrès d'études régionales tenu à Bergerac les 10-11 mai, Imp. Bière, Bordeaux, p. 29-44.

GARDEAU, L. (1963) Le château de Matecoulon et ses possesseurs, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 90, p. 36-45, 72-84.

GUIGNARD, F. (1912) *Histoire de Castillon sur Dordogne*, Maison française d'éditions, 574 p.

LADEVIE, G. (1989) *Saint-Martial-d'Artenset, mon village sous la Révolution*, Copédit, Périgueux, 63 p.

LENOTRE (1910) Madame Bouquey, in: *Paris révolutionnaire, vieilles maisons, vieux papiers*, 3, p. 369-399.

100
100
100
100
100
100
100

100

Brèves réflexions après la causerie de Pierre Pommarède sur Jean Galmot (t. CXIV, septembre 1987)

par Louis MAGIMEL-PELONNIER

J'ai beaucoup hésité avant d'apporter ma contribution à l'image de mon compatriote Jean Galmot de Monpazier. Loin de moi l'intention de ternir sa légende après sa mort troublante et la ferveur des Guyanais.

Mais j'ai connu Jean Galmot et sa famille. Son grand-père maternel, Arnaud Barge était marié à Anne Delluc. Ils avaient un fils, Jeannot, et deux filles : Anne, la mère de Jean et Anne-Armence, la tante de Jean ; les deux sœurs ne se ressemblaient pas car Anne, la mère de Jean, était de taille moyenne et trapue, alors que sa tante, Armence, était plutôt chétive et mesurait un mètre cinquante cinq environ.

Le père de Jean, Edouard Auguste Galmot, était instituteur communal et, comme le rappelle Pierre Pommarède, a changé 10 fois de poste en 11 ans, et a du léguer à Jean une inquiétude permanente ; mais les deux traits dominant la personnalité de Jean, avec une grande fierté chatouilleuse, étaient le goût de l'aventure et l'attachement à la « tribu » familiale. J'ai également connu le frère, Edgar Henry, et ses trois sœurs : Marie Alice Eva, institutrice à Gaugeac, Marie Louise Jeanne, religieuse et la plus jeune, Marguerite, épouse puis veuve du commandant Oliviero de Rubiana.

L'origine du nom de Galmot, un instant rattaché à Talbot est incertaine, la filiation des Barge peut se rapporter à un ancêtre portugais. Il est permis de rêver...

Depuis sa naissance à Monpazier en 1879, la présence chez nous de Jean Galmot a été très fragmentée : Pierre Pommarède a bien exposé son évolution jusqu'à son mariage à Nice avec une riche américaine, ce qui lui a permis d'éponger ses dettes.

Il est revenu au début de la guerre de 1914 en Périgord. Il avait loué pendant quelques mois le petit château de Pèchegut, sur la commune de Capdrot ; il avait loué ce château à la veuve d'un ancien préfet, Gaston Grenier, qui possédait cette résidence secondaire. La population de Capdrot a été frappée par la bonne vie qu'il menait au château ; il recevait des télégrammes du monde entier, en l'absence de téléphone, et la contractuelle des P.T.T., Rosalie, ne se plaignait pas des pourboires...

Un détail : je l'ai rencontré par hasard chez le coiffeur de Monpazier et, alors que le prix de la coupe était de quatre sous, il a posé une pièce trébuchante de cinq francs sur le comptoir.

Quand il était de bonne humeur, il avait un contact facile, populaire, mais il était souvent renfrogné de façon paradoxale. Voici, en illustration de son caractère, une de ses phrases : « ces hobereaux terriens ont des enfants dégénérés, atteints de scofule et de goître ou d'idiotie... » ; vérification faite, il n'y avait en 1900 que deux goitreux dans le canton, habitant un village isolé dont l'eau était déficiente. Je n'ose pas parler de sa grande douleur lorsqu'il perdit son unique enfant, un son fils de 21 ans atteint de démence précoce.

Vers la fin de la guerre de 14-18, il a acheté le château de Montfort et, peu après, le château de Lauzun. L'acquisition de ces deux châteaux, situés à une trentaine de kilomètres l'un et l'autre de la bastide, montre un caractère envieux et emporté par moments.

En contrepartie, on peut noter son achat en 1918, pour sa sœur religieuse, de la gentilhommière de « la Maumertie », à côté de la mairie de Monpazier et jouxtant vers le nord la propriété de sa tante, rue du Pont. De la sorte, le domaine des Galmot-Barge couvrait 3.000 m² avec un parc et des arbres centenaires. Il était bordé à l'Est par les remparts sur une centaine de mètres et gardé au Sud par une petite tour ronde qui existe toujours et qui regardait vers Capdrot. Cette demeure correspondait à l'idéal de Jean Galmot qui avait rêvé d'en faire une retraite pour ses vieux jours.

Tout a été dit sur Jean Galmot par Blaise Cendrars ; celui-ci avait conclu un marché avec Lucien Vogel, directeur de l'hebdomadaire VU pour la publication, dans l'hebdomadaire, des recherches de Blaise Cendrars sur Galmot.

Myriam Cendrars, la fille de l'écrivain ¹, a raconté le séjour de son père à Monpazier pendant une semaine de 1930. Blaise Cendrars, en compagnie d'un de ses amis, le poète américain John Dos Santos, a absorbé sans trop souffrir les menus très variés mais d'abondance croissante, agrémentés, préparés par Mme Cassagnol de l'Hôtel de Londres à Monpazier. C'est ainsi conditionné que Blaise Cendrars, amateur de gros gibier, nous dit F.J. Temple, a rédigé son reportage à sensation.

D'emblée, Jean Galmot lui avait fait l'impression d'un Don Quichotte. Les critiques ont osé comparer le Don Quichotte de Cendrars et celui de Cervantes, en remarquant que Cendrars avait été amputé d'un bras en 1914 et Cervantes privé de l'usage d'une main à la bataille de Lépante...

(1) Blaise Cendrars vu par sa fille Myriam, Editions Balland, Paris.

Comment le grand mutilé Blaise Cendrars a-t-il pu déclarer qu'en 1917 Jean Galmot disait que la guerre ne serait gagnée que par des mercenaires ! Quelle injure pour les 1.500.000 morts et notamment pour la paysannerie française qui a payé un si lourd tribut à cette saignée ! Faut-il oublier l'état d'exaltation en 1914, guidé par les instituteurs et par le clergé qui mêlait les cantiques sacrés au symbole du salut de la Patrie ? Je suis sûr que Pierre Pommarède a une pensée très émue pour son père, Paul Pommarède, mon bon et doux camarade de lycée, grand mutilé de 14-18 puis déporté en 1943 pour avoir aidé la Résistance à Pau et mort en déportation au camp de Buchenwald, et pour son grand-père le commandant Pommarède, mort au champ d'honneur en 1915.

Je suis sûr que le prêtre-soldat D. Bergey, curé de Saint-Emilion, collègue de députation de Jean Galmot à la *Chambre Bleu Horizon* ne mérite pas cet affront.

J'ai aussi une pensée pour le mari de Marguerite Galmot, le commandant Oliviro de Rubiana, qui a commandé des troupes marocaines « mercenaires »...

Je m'exprime évidemment à contre-courant au moment où va exister une armée européenne ; mais il faut respecter la précision historique dans son contexte, malgré les attraits d'un roman.

On est surpris que Blaise Cendrars ait fait l'amalgame entre les activités émouvantes de Jean Galmot en Guyane et ses entreprises en Périgord-Quercy : on a beaucoup de peine à prendre en considération les mines d'or de Figeac, les mines de plomb de Gramat, l'utilisation des terres colorées de Saint-Geniès pouvant servir au camouflage des véhicules militaires déjà couverts de baches bariolées...



Monpazier : la place des Cornières. De nos jours, les vieux ormeaux ne sont plus : le monument aux morts de 1870 érigé en 1901, a — heureusement — été déplacé, mais c'est l'aspect de la place pendant l'enfance de Galmot.

Jean-Louis Galet a écrit que sa tombe est régulièrement fleurie à Cayenne et la population guyannaise est très attachée à sa mémoire. Je suis témoin que le destin de notre compatriote a été troublant, mais, à la fin de sa vie, il a été dépassé par la tourmente des scandales financiers de l'époque (Stavisky et autres) et fut victime de la révolte des poilus contre les « profiteurs de la guerre ».

Je m'arrête car j'ai longuement hésité à publier ces quelques réflexions de peur de ternir la légende de mon compatriote : elle se suffit à elle-même, ce n'est pas la peine d'en rajouter.

Pour nous, Monpaziérois, nous retiendrons l'image d'un homme plein d'idées, quelquefois un peu folles, mais toujours attaché à sa terre natale et à sa famille.

L. M.-P.

N.D.L.R. : Le docteur Louis Magimel-Pelonier, né le 23 novembre 1896 à Monpazier, engagé volontaire en 1914, blessé en 1918, Croix de Guerre, officier de la Légion d'Honneur à titre combattant, fut en 1921 interne des Hôpitaux, puis chef de clinique. Après avoir travaillé à l'Institut Pasteur, et s'être marié, il se fixa à Périgueux. Il adhéra à notre compagnie en 1927. Inspecteur de la Santé en Dordogne, puis en Gironde, il fut conseiller général de la Dordogne et maire de Capdrot de 1945 à 1976. Il demeure toujours à Périgueux, dans la maison du Clos-Chassaing chère à l'illustre fondateur du musée du Périgord, le Dr Galy. Le Dr Magimel profite donc de sa retraite, il écrit ses souvenirs. Qu'il soit chaudement remercié d'en faire profiter les lecteurs de notre Bulletin.

Des internés politiques en Périgord en 1940

par Jacques LAGRANGE

Dans son Histoire de la Résistance en Périgord¹, notre collègue Guy Penaud évoque, dès les premières pages, le malaise des communistes périgourdiens face au pacte germano-soviétique de non-agression, signé le 24 août 1939². Les dispositions gouvernementales, qui furent prises à leur encontre, conduisirent à leur internement au centre de séjour surveillé ouvert pour la circonstance au château de Sablou, commune de Fanlac³.

Le général commandant la 19^e région militaire signe, le 17 janvier 1940, la note 205/2 pour 325 I F (indésirables français) arrêtés en raison de leur activité antinationale.

Cinquante ans après ces événements, il est permis d'en savoir davantage, de chercher à comprendre le désarroi des uns, les inquiétudes des autres, les souffrances de beaucoup, même s'il nous reste à apprendre⁴.

Surpris par la diplomatie du stalinisme, diplomatie équivoque aux yeux de nombreux militants, le parti communiste français est pris de court par les circonstances. Une majorité de Français croit que le chemin de la paix passe par la mise au pas des politiciens, syndicalistes, juifs et francs-maçons. Le général Gamelin a prédit l'effondrement nazi dès le premier jour de guerre. L'accord signé entre Hitler et Staline, stupéfait la grande masse. Un rappel chronologique de la période peut nous éclairer.

Le 2 mai 1935, la France répond à l'appel de paix proclamé en 1917 par Lénine, elle signe le pacte franco-soviétique. Deux années après, la non-intervention française dans le drame espagnol déçoit les plus fervents défenseurs du front populaire. Les volontaires des brigades internationales quittent la gare de Périgueux, en capote bleu-horizon, bardés de musettes et de bidons. La foule les accompagne en chantant « La République nous appelle ». Mars 1938 : Hitler annexe l'Autriche, le président Bénéš appelle l'Europe à son secours... Quelques mois passent et le peuple de France porte en triomphe les signataires des accords de Munich. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères — qui n'est pas allé en Bavière le 30

1. Penaud, G. *Histoire de la Résistance en Périgord, Fanlac*. Périgueux, 1985.

2. Penaud, G. *Ibid.*, p. 19-20.

3. Penaud, G. *Ibid.*, p. 26.

4. Le dossier 1 W 1830, conservé aux Archives de la Dordogne à Périgueux, est soumis, pour être consulté, à l'autorisation préalable du ministre de l'Intérieur.

septembre 1938 — est accueilli en gare de Périgueux par une foule immense. Jamais une telle population ne s'est trouvée ainsi rassemblée en Dordogne. De la rue Denis-Papin au boulevard Montaigne, ce n'est qu'un flot de Périgourdins qui crient leur joie : la guerre n'aura pas lieu ! Arrivé devant le théâtre, le ministre, député de la Dordogne, veut prendre la parole depuis les marches ; les vivats des dizaines de milliers de personnes couvrent sa voix⁵. Ce jour-là, les communistes s'abstiennent de se mêler à cette liesse populaire. Le 4 octobre 1938, ils sont les seuls à refuser la confiance au gouvernement de Daladier. « La Nuit de Cristal » vient à peine troubler les âmes des plus optimistes. A Paris, Georges Bonnet accueille son homologue allemand Von Ribbentrop. Ensemble, ils signent un pacte de non-agression, le 6 décembre 1938. Plus que jamais, la guerre est loin du Périgord.

Cent jours après, la botte de Hitler frappe le sol de la Tchécoslovaquie ; pour le Vendredi Saint, les Albanais sont écrasés par les bombes ; puis vient le tour de la Pologne. Les alliés sont perplexes. Les menées conjointes germano-soviétiques conduisent à la signature de ce fameux pacte qui entraîne une haine à l'égard des communistes français. Les deux députés communistes de la Dordogne, élus par le front populaire, démissionnent de leur parti. Il s'agit de Gustave Saussot, garagiste à La Coquille, 39 ans, et de Paul Loubradou, décorateur à Bergerac, 56 ans⁶. Ils déclarent vouloir *rester fidèles à la résistance face à l'agresseur et dénoncent la politique stalinienne*⁷. Peut-être est-on en présence du premier manifeste d'opposition à tous les compromis.

La mobilisation générale est décrétée ; elle tempère les ardeurs d'une lutte franco-française qui s'esquisse, attisée par les applaudissements que Molotov adresse à Hitler après la campagne éclair menée en Pologne.

Le 26 septembre 1939, le parti communiste français est dissous par le gouvernement ; tous les secteurs d'activité sont interdits à ses membres. De nouvelles structures sont mises en place. Les *vendus à Moscou* sont suspectés d'intelligence avec l'ennemi⁸. On dit que les maires dressent la liste des citoyens à faire surveiller par les gendarmes. Lorsque le chef du parti, Maurice Thorez, déserte de son unité militaire, la consternation est grande. L'inquiétude est encore plus accentuée lorsque Paul Reynaud, nouveau président du conseil, fait publier le 9 avril 1939, le décret condamnant à *la peine de mort tout Français qui aura participé sciemment à une entreprise de démoralisation de l'armée ou de la nation*. Pour les communistes, c'est un coup terrible : d'exclus, ils deviennent parias. Dès lors, le gouvernement prévoit des camps d'internement pour concentrer les communistes considérés comme agitateurs potentiels, ainsi que les responsables cégétistes. Entrent dans le champ d'application, tous ceux qui n'ont pas été mobilisés vu leur âge et qui, sur les lieux de travail (chemins de fer, enseignement, usines...) seraient « dangereux » pour la France. Ce sont des opposants et au gouvernement de la France en guerre, et à la guerre contre les Allemands.

5. Témoignage d'André Tixier, Périgueux.

6. Galy, J.-M. *Le Périgord dans la course au parlement*. Réjou, Périgueux, 1987.

7. Penaud, G. *Op. cit.* p. 19-20.

8. Penaud, G. *Op. cit.* p. 26.

Le préfet de la Dordogne reçoit l'ordre d'ouvrir un camp dans son département. Le lieu retenu est le château de Sablou, sur le territoire de la commune de Fanlac. Il appartient à un négociant parisien : Henri, René Bardin. Le choix du préfet s'explique par l'isolement de cette propriété de 130 hectares, en dehors de tout centre d'animation : « cachée dans la forêt, c'est un endroit sûr pour parquer des détenus sans éveiller curiosité et soupçons ». Bâti sur une terrasse rocheuse émergeant de la forêt Barade, face au village de Fanlac, le Sablou est un gros corps de logis oblong (30 m), bâti au XVIIIème siècle, restauré au XIXème siècle. Lui faisant face, un ensemble de communs avec une tourelle du XVIIème siècle. Au nord de la cour carrée, une chapelle a été bénie le 10 juin 1852, et dédiée à Notre Dame. L'ensemble est, dit-on, édifié sur une ancienne résidence médiévale⁹. Au XIXème siècle, le château a été demeure des Floirac et des Lostanges.

Les premiers pensionnaires du Sablou arrivent de Périgueux, en camions, le 15 janvier 1940. Ils ont été appréhendés aux ateliers du P.O. pour la plupart. D'autres arrivent en gare de Montignac. Dans ce dur hiver, ils traversent le village en colonne¹⁰. Rares sont ceux qui leur prodiguent des gestes de fraternité, même discrets. Les Audinet, Audoux, Chaumeil, Valade, cheminots de Périgueux, retrouvent leurs camarades du parti, tel Eyraud, instituteur. Certains arrivent de Saintes, La Rochelle, Marc Dupuy a été arrêté à Foix, à bord de sa locomotive ; Gautraud dans l'Hérault, durant sa classe au cours complémentaire d'Aniane. Le Sablou est un centre de triage, installé provisoirement en attendant d'autres destinations. Certains internés ne restent que quelques jours, d'autres plusieurs mois au cœur du pays de Jacou le Croquant. Ensuite, ils sont dirigés vers des prisons centrales ; d'autres finiront dans des camps d'extermination nazis.

De son ouverture à juillet 1940, la surveillance du camp est placée sous la direction du capitaine Saule, un militaire de carrière, qui commande à un peloton de gardes mobiles et à des tirailleurs sénégalais. Il impose une extrême rigueur à la vie du camp. Appel matin et soir, levée des couleurs dans la cour quel que soit le temps, pour des hommes dont certains sont d'un âge avancé. Les conditions de détention relèvent du sordide¹¹. Aucun ustensile de table pour la nourriture, ni gamelle, ni couvert. La soupe est servie dans une grande marmite et chacun doit se débrouiller avec ses doigts, une vieille boîte de conserve, un morceau de bois. « Nous étions réduits à l'animalité primaire ». Il n'est rien prévu pour faire coucher les hommes ; ils se partagent un peu de paille. L'hygiène la plus élémentaire n'est pas possible ; la vermine, la dysenterie s'attaquent aux internés. Certains sont conduits chez le docteur Raymond, de Montignac, qui les soigne gratuitement ; d'autres sont hospitalisés.

La section clandestine du parti communiste organise les premiers secours. Elle pourvoit aux besoins matériels urgents des prisonniers, en leur faisant parvenir quelques objets, grâce à la complicité de paysans voisins.

9. Nous ne confirmons pas cette hypothèse avancée par d'autres.

10. Témoignage de la fille du boulanger Gatinel, installé près du pont de Montignac à l'époque. Nous lui remercions pour ses notes précieuses.

11. Témoignage d'André Moine, détenu.



Le château du Sablou (commune de Fanlac) façade ouest, côté cour



La chapelle du château, bénite en 1852



Un groupe de Périgourdiens, internés au Sablou en juillet 1940.

Après avoir été colonie de vacances pour les enfants de la commune d'Alfortville, le Sablou est, de nos jours, une maison de retraite spirituelle animée par l'association l'Aube (15).

Parmi les internés au Sablou, durant l'année 1940, nous avons relevé les noms suivants. La plupart de ces personnes sont aujourd'hui décédées.

MM. Audriat (cheminot à Périgueux)
 Audoux (cheminot à Périgueux)
 Baumont (Nancy)
 Bousquet Raymond (cheminot à Saintes)
 Caillaud (dit Paul d'Herama, instituteur à La Rochelle)
 Chaumeil Alfred (cheminot à Périgueux)
 Daul (député du Bas-Rhin)
 Dauphin Louis (P.T.T. à Périgueux)
 Dupuy Marc (cheminot à Foix)
 Gautraud Louis (instituteur dans l'Hérault)
 Givors
 Eyraud (instituteur à Périgueux)
 Jolivet (Périgueux)
 Jouhaud Henri (Angoisse)
 Lalande (coiffeur à Périgueux) déporté à Buchenwald
 Lascaux (cheminot à Périgueux)
 Lefaure
 Marcillaud André (agriculteur en Haute-Vienne)
 Marmier Jean (ateliers municipaux à Périgueux)
 Maurel (cheminot à Périgueux)
 Moine André (enseignant)
 Müller (Moselle)
 Sarrut Yvan
 Valade (cheminot à Périgueux)

J. L.



Rue du Plantier... Il y a deux cents ans

par le colonel François-Emeric Cellérier

Le compte rendu de la réunion de la S.H.A.P. du 1er février 1989 fait longuement allusion à l'histoire du n° 18 de la rue du Plantier. Il est cependant utile de préciser qu'avant le propriétaire du XIX^{ème} siècle, Paul-Emeric Cellérier, sous-préfet de Ribérac, c'est son père François-Louis qui avait acheté la maison vers 1763. Il devint procureur à Périgueux (il avait alors 24 ans) quittant le berceau de la famille à Saint-Germain-du-Salembre où son père était notaire d'une longue lignée remontant au XVI^{ème} siècle.

A Périgueux, François-Louis se marie en 1768 à Marie Pontard, fille de François, conseiller du roi, commissaire contrôleur général aux saisies réelles de la sénéchaussée de Périgueux et sœur de Jean-Baptiste, avocat, conseiller du roi et consul de Périgueux (mention en 1786).

François-Louis Cellérier avait obtenu ses lettres de bourgeoisie en 1767 et est mentionné comme consul de Périgueux en 1786.

Il eut deux enfants :

— Elisabeth (1769-1863) qui épousa Pierre Poumiès, mère du fameux docteur Poumiès de la Siboutie qui évoque dans ses souvenirs avoir été chez son grand-père Cellérier au milieu des sacs de procédure. Cela indiquerait que François-Louis poursuivait ses activités professionnelles jusqu'aux années 1800 environ, sans doute 1806.

— Paul-Emeric (1773-1837) qui épousa Marie-Thérèse Ladoire de Chamisac et fut sous-préfet de Ribérac et de Murat à la fin de sa vie.

Engagé en 1794 au 6^{ème} Bataillon des Volontaires de la Dordogne, il quitta l'armée en 1797 et entra dans l'administration en 1800.

C'est en 1806 qu'il devient conseiller de préfecture. Il était l'occupant de l'Hôtel de la rue du Plantier car j'ai retrouvé un inventaire des meubles et de la bibliothèque dressé le 1er mai 1806 qu'on lira ci-après, signé par François-Louis. Il me semble que c'est une sorte de legs par préciput à un fils, à qui son père veut donner les moyens de tenir son nouveau rang. Je crois que l'immeuble est resté la propriété du père qui s'était retiré à Saint-Germain dans la chartreuse familiale où il mourra en 1817. Paul-Emeric Cellérier était devenu secrétaire général du département de la Dordogne en 1815. Il hérita de la rue du Plantier en 1817, mais étant nommé sous-préfet à Ribérac, il s'installa au Maine à Celles, dans la propriété de sa belle-famille et vendit la maison de Périgueux à un banquier, Monsieur de Flageat.

Il resterait, si on veut poursuivre l'histoire, à rechercher les propriétaires d'avant 1760, ce qu'un membre de notre société ne manquera pas d'entreprendre.

Je laisse le soin aux exégètes de « remeubler » le 18 rue du Plantier avec cet inventaire partiel (on ne trouve ni commode, ni pendule, par exemple) et de donner leur avis sur le contenu de la bibliothèque.

Etat des meubles, livres et effets à moi appartenant et qui sont dans la maison de mon père, rue du Plantier à Périgueux :

Deux lits à la polonaise en bois peint, montés sur roulettes à l'anglaise, garnis en camayeux, et couvertures de même, rideaux de mousseline à damiers rose et blanc, avec franges et glands, deux couvrepieds en palide. Quatre fauteuils en drap de coton rayé, bois peint, avec leur housse en toile de coton.

Six chaises en bois peint garnies en perse.

Deux tables en stuc.

Une chiffonnière en cerisier recouverte en maroquin.

Une table de toilette garnie.

Un bidet garni en maroquin.

Deux rideaux de croisée en coton blanc.

Dix neuf gravures couvertes d'un verre blanc et encadrées avec baguettes à filets noir et doré.

Une fontaine en fer blanc peinte en bleu.

Quatre cordons de sonnette dont deux en soye rose et brune.

Deux petits taquets de cheminée.

Une pelle et des pincettes avec des badines le tout garni en boutons de cuivre, une barre de fer.

Deux soufflets à deux armes peints avec deux balais de cheminée en crin.

La tenture en papier peint de la chambre que j'occupe ainsi que celle du cabinet à côté.

Une table à bouillotte, pliante, en bois d'acajou garnie en cuivre.

Deux draperies de croisée en taffetas jaune garnies de frange.

Deux paires de rideaux de Batavia garnis en fleuret avec cordons et glands.

Une table en marbre servant de cabaret.

Une paire de chenets à trois branches ; garniture en or moulu, avec pelle, pincettes et tenailles montées en cuivre.

Deux bras de cheminée en or moulu.

Deux cordons de sonnette en soye jaune et noire avec leurs glands.

Douze fauteuils, deux bergères avec leur tabouret, une otomane avec ses coussins, le tout en bois peint recouvert en velours d'utrech jaune, chaque pièce ayant une housse en siamoise blanche.

Trois glaces. La première composée de deux pièces ayant l'une 4 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large et l'autre 19 pouces de haut pour la même largeur. La seconde d'une seule pièce de 4 pieds 8 pouces de haut sur 2 pieds 10 pouces de large.

La troisième d'une seule pièce de 3 pieds 1 pouce de haut sur 2 pieds 9 pouces de large.

Une table en cabaret de marbre montée en acajou.

Quatre fauteuils matelassés couverts en satin broché à bandes rouges et bleues.

Une bergère matelassée en satin jaune piqué.

Une paire de rideaux de croisée en taffetas.

Trois grands balais en crin.

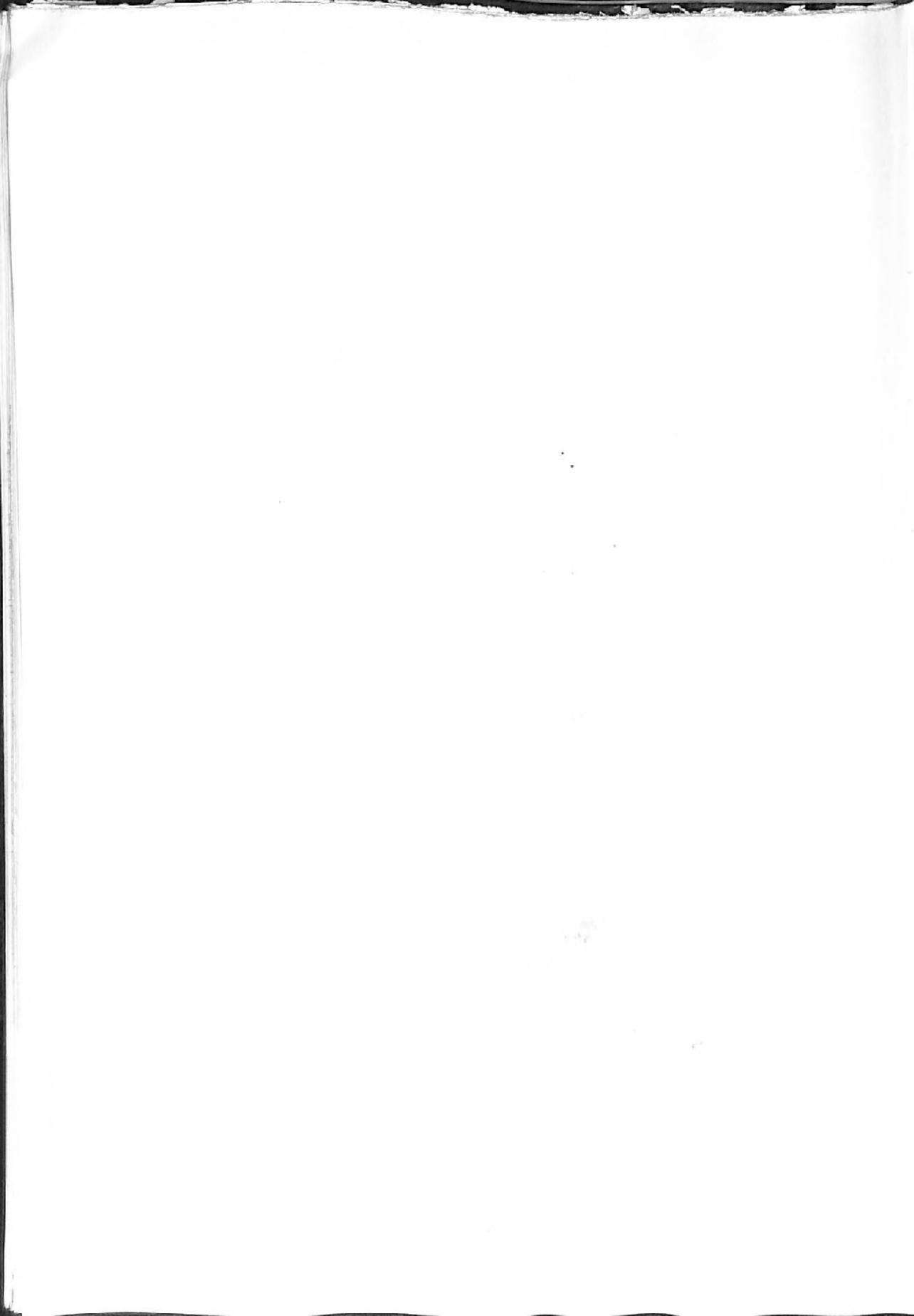
Un pot à eau avec sa cuvette en grès.

- Un idem en porcelaine.
 Cinquante assiettes de grès commun.
 Sept plats idem dont 3 ronds et 4 longs.
 Cinq douzaines d'assiettes de grès fin octogone.
 Dix plats idem octogone.
 Une soupière ronde de grès fine.
 Deux plateaux et petits pots à crème aussi de grès.
 Un moutardier idem.
 Cinq assiettes hors d'œuvre.
 Quatre douzaines d'assiettes de porcelaine peinte.
 Six bols de porcelaine blanche.
 Une équèle en porcelaine idem avec sa soucoupe.
 Deux saladiers en porcelaine blanche.
 Deux beurières en porcelaine blanche.
 Une cafetière idem.
 Une beurière idem.
 Six casseroles en terre noire cuite.
 Une paire d'huilliers en cristal, sabot d'ébène.
 Un cabaret complet de porcelaine bleu barbeau composée de douze tasses,
 d'un sucrier, d'une thèyère, bol, cafetière et beurière.
 Dix petits pots en fayance pour confitures.
 Treize verres de cristal avec leur corbeille.
 Douze verres pour vin de champagne.
 Vingt quatre idem pour vin de Bordeaux.
 Quinze idem pour vins étrangers.
 Quinze idem pour liqueurs.
 Deux plateaux avec chacun leur caraffe et six petits verres le tout en cristal.
 Quatre caraffes de cristal avec leurs bouchons.
 Deux cuvettes en tôle peinte.
 Deux cuves idem.
 Quatre paires de flambeaux argentés dont une petite.
 Deux paires de mouchettes en acier d'Angleterre avec leur sabot.
 Deux éteignoirs argentés.
 Une douzaine de couteaux avec leur boîte, un grand couteau de table avec
 sa gaine, une fourchette en acier.
 Deux grands couteaux de cuisine.
 Deux vases pour fleurs en verre bleu tordu.
 Deux idem plus petits.
 Quatre cent bouteilles.
 Six bouteilles à tabac.
 Une idem garnie en ozier et montée en plomb.
 Six goutaux pour fruits à l'eau de vie.
 Huit idem plus petits pour cornichons.
 Voyages d'Anacharsis en Grèce avec cartes 7 vol.
 Leçons de phisique 1 vol.
 Eléments de métaphisique 1 vol.
 Grammaire de Butaud 1 vol.

Synonimes français	1 vol.
Principes Les belles lettres par Domaison	2 vol.
L'art du poète et de l'orateur	1 vol.
Lecture des poètes	2 vol.
Rhétorique de Crevier	2 vol.
(?) Manuales Rhétoices	1 vol.
Grands fiefs	1 vol.
Ecole du monde	2 vol.
Traité du vrai mérite	1 vol.
Pensées de Cicéron	1 vol.
Caractères de la Bruyère	2 vol.
Discours de d'Aguesseau	1 vol.
(?)... taciti historiae	1 vol.
Discours sur l'histoire universelle par Bossuet	2 vol.
Histoire de Charles XII roi de Suède	2 vol.
Histoire de justice	2 vol.
Histoire de France par Millot	3 vol.
Histoire du Maréchal de Turenne	1 vol.
Chef d'œuvre de Corneille	3 vol.
La Henriade	1 vol.
Aventures de Télémaque	1 vol.
Œuvres de Boileau	1 vol.
Œuvres choisies de J.B. Rousseau	1 vol.
La religion, poème	1 vol.
(?) Œuvres de (demahis)	2 vol.
Œuvres de Bernis	2 vol.
Œuvres de Regnard	4 vol.
Education des filles par Fénelon	1 vol.
Petit carême de Massilon	1 vol.
Harangues choisies de Millot	2 vol.
Dictionnaire d'éducation	2 vol.
Dictionnaire géographique	1 vol.
Dictionnaire de Buchet	1 vol.
Dictionnaire de l'academie française	2 vol.
Œuvres de Voltaire	40 vol.
Œuvres de Mably	15 vol.
Lettres sur l'Egypte et sur la Grèce de Savary	4 vol.
Richesses des nations par Smith	5 vol.
Siècles littéraires par Sabathier	4 vol.
Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation	3 vol.
Emile de Rousseau	4 vol.
Dictionnaire d'agriculture de l'abbé Rozier	10 vol.
Le nouveau de la quintinie	4 vol.
Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme	5 vol.
Les jardins poème	1 vol.
Les saisons poème	1 vol.
Magazine des dames	3 vol.

Anecdotes de Philippe Auguste	2 vol.
Félicia	4 vol.
(?) Œuvres de Terence	7 vol.
Mathilde ou le souterrain	4 vol.
Le doyen de Killerine	3 vol.
L'enfant du carnaval	2 vol.
Le confessionnal des pénitents noirs	3 vol.
L'art d'aimer	1 vol.
L'esprit des lois de Montesquieu	2 vol.
(?)	4 vol.
Un atlas	1 vol.

Je reconnais que l'état des meubles, effets et livres cy dessus et des autres parts, écrit sur quatre pages et le commencement de celle cy. Et qui sont dans notre présente maison de Périgueux est le tableau exact de tous ceux qui appartiennent à Paul Eymery Cellérier, mon fils ainé, comme les ayant achetté des propres deniers provenant de son pécule ou industrie. Et qu'il peut les prendre ou en disposer à son gré, soit avant, soit après sa mort, en foy de quoy ay signé à périgueux le premier may mil huit cens six.



DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Un bas-relief de l'église de Saint-Léon-sur-Vézère

Nous avons toujours été intrigués par un bas-relief apposé sur le mur occidental de l'église de Saint-Léon-sur-Vézère. Il représente un chevalier sur son cheval, tenant de sa dextre un étendard. Le cheval, de son pied droit, semble fouler une tête que prolonge, en arrière, un long corps assez informe. Un petit personnage décapité est monté en croupe.

Lors de son classement parmi les Antiquités et objets d'art, cette sculpture fut considérée (probablement par Jean Secret) comme un bas-relief du XVe siècle représentant saint Georges (renseignement que nous devons à G. Mouillac).

Mais saint Georges n'est pas le seul cavalier de l'iconographie ancienne à fouler, du pied de son cheval, le chef d'un adversaire. C'est ce que nous rappelle notre très distingué collègue, le Pr André Chastel, de l'Institut (lettre aux auteurs de la présente note, le 27 novembre 1989). Voici ce beau texte d'un grand historien de l'art :

« Il y a presque toujours, dans les figurations anciennes, un détail servant d'attribut qui donne la clef de la composition, la clef iconographique s'entend. Dans le relief dont vous m'avez envoyé la photographie, on a en effet le choix, comme vous l'avez bien vu, entre : saint Georges, saint Jacques, Constantin (le cavalier des églises de Charente), et, j'ajouterais : la figure générale d'une Vertu dans une « psychomachie ». Le cavalier de Saint-Léon tient un étendard — ce qui exclut Constantin, porteur du *Labarum* [étendard avec la croix et le monogramme de J.-C.] ou de la croix —, mais il manque en bas à gauche l'image [précise] de l'adversaire qui permettrait de conclure : dragon (saint Georges), Sarrazin (saint Jacques), allégorie d'un vice (Vertu). La partie droite en haut me semble figurer un arbre, mais est-ce sûr ?

Alors, laissons l'interprétation ouverte. Un rapport direct avec le vocable de l'église de Saint-Léon n'est pas à exclure, mais j'ignore l'origine exacte de celui-ci, et tous les saints Léon connus sont, je crois, des Papes. Assez probable, l'hypothèse d'un emploi dans une région qui n'abonde pas en sculptures. Mais alors, pourquoi pas un relief profane ? Un chevalier de la Croisade ? Le détail-clef manque. Voilà tout ce que je peux dire... André Chastel ».

Nous n'avons pas pu (ou pas su) retrouver de références bibliographiques ni de tradition orale probante concernant cette sculpture, mais, comme le précise bien le Pr A. Chastel, le choix du sujet semble se limiter à quatre possibilités : saint Georges ; saint Jacques *matamoros* ; une Vertu ; un sujet profane.

B. et G.D.



NOTES DE LECTURE

La sculpture rupestre en France, de la préhistoire à nos jours, édité par la Société historique et archéologique du Périgord, supplément au bulletin tome CXVI, 1989.

Le présent volume regroupe l'ensemble des communications présentées au Colloque sur la sculpture rupestre en France (en l'abbaye de Brantôme, le 14 août 1988), organisé par notre compagnie, avec l'aide des Amis de Brantôme.

Ces Actes du colloque de Brantôme sont, à notre connaissance, la première monographie consacrée à ce thème d'archéologie préhistorique et historique en France. En fin d'ouvrage, une iconographie complémentaire permet de compléter l'information sur des sites majeurs.

Jean-Pierre Babelon, **Châteaux de France au siècle de la Renaissance**, Editions Flammarion/Picard, Paris, 1989.

Ce très volumineux — et important — ouvrage s'ouvre sur une photographie du château de Puyguilhem. Ce n'est pas tant de la Renaissance en tant que telle dont il est ici question, mais plutôt de la construction civile en France durant un siècle. L'architecture apparaît bien sûr marquée d'influences extérieures ; elle est surtout extrêmement vivante, variée suivant les régions ou les moments. Le Périgord est présent parmi les monographies réalisées par l'auteur et aussi dans le répertoire de quelque 2.400 châteaux connus du XVI^{ème} siècle.

Les hauts lieux de la préhistoire en France, sous la direction de Jean-Philippe Rigaud. Editions Bordas, Paris, 1989.

Panorama de la préhistoire en France, et bien sûr en Périgord, du paléolithique au néolithique et à l'âge de bronze, à travers une sélection des cent hauts lieux les plus représentatifs.

Jean Dumas et Michel Combet, **Chronique de Boulazac**. Editions Copédit, Périgueux, 1989.

L'histoire de Boulazac est indissociable de celle de Périgueux. Ce n'est que sous Louis XIV que Boulazac devient une paroisse, et la Révolution française en fait une commune le 10 prairial an VIII.

Cette chronique est l'œuvre de Jean Dumas, aujourd'hui disparu. Jean Combet, plus de quarante ans après sa rédaction, en a revu le manuscrit.

René Nardou, **La Grande Combe**, chez l'auteur à Périgueux, Périgueux, 1989.

Dans le Périgord des années 1937-45, et plus particulièrement dans le Tournais, une histoire simple, où se mêlent intérêt et passion.

Le roman est vendu au profit de l'association des enfants handicapés.

Jacques Forestier et Gérard Loubriat, **Balades sauvages, du Limousin au Périgord**. Editions P.L.B., Le Bugue, 1989.

Un très bel album, comme il y en a peu, consacré à la vie sauvage, aux animaux, aux plantes, à l'eau, si fragiles, essentiels dans notre environnement quotidien et pourtant si méconnu. Que seraient en effet nos forêts, les coteaux et les vallées sans cette vie, présence discrète mais indispensable pour les équilibres écologiques.

Vieilles demeures en Périgord. Découverte 3 avec Régis Alix, Dominique Audrière, Jean Malige, Jean Maubourguet, Jean Senaud et Alain de la Ville. Editions P.L.B. Le Bugue, 1989.

Cette troisième **Découverte** invite à visiter le château de Montfort, le manoir de Belle-Isle à Annesse-et-Beaulieu, l'ancien hôpital de Saint-Amant-de-Coly, le château de la Meyfrenie à Verteillac, le hameau de la Grange à Montagnac-la-Crempe et la demeure de Mounet-Sully à Bergerac.

Jean Dalba, **Vagabondages**. Editions des Cahiers de Bergerac, Bergerac, 1989.

Suite de dessins, de croquis et de caricatures réalisés par l'auteur durant les années 1932 à 1989 et pris sur le vif en Bergeracois ou au cours de voyages. Maurice Albe a préfacé cet album sorti à tirage limité et numéroté.

Henry de Paysac, **Une jeunesse périgourdine**. Editions Bellemont Saint-Cloud, 1989.

Né à Périgueux d'un père enraciné dans sa province, petit-fils de Francis Vielé-Griffin, le poète symboliste, Henry de Paysac n'a pas oublié son enfance en Bergeracois. C'est aussi l'occasion de retracer les origines de sa famille.

Jacques Lagrange, **Le roi français d'Araucanie**. P.L.B. éditeur Le Bugue, 1990.

Il ne se passe guère de séance, le mercredi, sans qu'il soit question, à un moment ou à un autre, d'Aurélien Antoine Ier. Avec cet ouvrage, Jacques Lagrange pose un regard neuf sur ce Périgourdin hors du commun et répond par avance aux nombreuses questions de chacun : le contexte familial d'Antoine de Tounens, le déroulement de son épopée, ses succès et ses échecs, sa succession et le pays d'Araucanie.

A l'aide d'une documentation abondante, souvent inédite, l'auteur redonne vie à Aurélien Antoine, sans passion, dans le souci de maintenir le souvenir exact de notre héros, que certains pourtant s'efforcent de discréditer.

Le prince Philippe d'Araucanie, successeur légitime d'Aurélien, a préfacé l'ouvrage.

Dominique Audrière.

© S.H.A.P. 1990. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction : se renseigner auprès du Conseil d'administration de la société.

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

- Les préfets de la Dordogne G. Penaud, décembre 1989.
- Les maisons du Périgord ornées de poutres en façade A. Ribadeau-Dumas, décembre 1989.
- Les humains de Gabillou J.-P. Duhard, février 1990.
- Pancarte des évêchés de Périgueux et de Sarlat (1556) A. Delmas, février 1990.
- Charles de Foucauld : trois lettres en 1913 M. Berthier, février 1990.
- Quelques remarques sur l'évolution de la culture du noyer en Dordogne D. Dubeau, février 1990.

..

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation préalable en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication
Bulletin de la S.H.A.P.
18, rue du Plantier
24000 Périgueux.

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison, ou à défaut, archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

..

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

ERRATUM

Dans notre 4ème livraison 1989 (t. CXVI, p. 249), notre compte rendu de séance apporte nos félicitations à notre collègue M. Pierre Colombé, en l'honneur de la distinction dont il vient d'être l'objet. Il s'agissait de sa promotion au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite.

Nos lecteurs, amis du directeur adjoint honoraire des Télécommunications avaient déjà rectifié d'eux-mêmes. Nous les en remercions et demandons au récipiendaire de nous excuser pour la confusion.